

JOURNAL  
HELVETIQUE  
O U  
RECUEIL  
D E  
PIECES FUGITIVES  
D E L I T E R A T U R E  
C H O I S I E ;

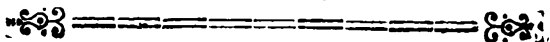
*De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Pais Etrangers.*

**DEDIE AU ROI,**

FEVRIER 1750.



NEUCHÂTEL  
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.



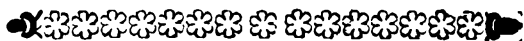
M D C C , L ,





# JOURNAL HELVETIQUE,

FEVRIER 1790.



## R E P O N S E

*De Mr. DE BOCHAT, à des Observations critiques sur ses Mémoires concernant l'Histoire ancienne de la Suisse.*

**L'**Article III. du Tome V. de la Nouvelle Bibliothèque Germanique est, MESSIEURS, le sujet de cette longue Lettre. Cet Article a pour objet le Tome I. de mes Mémoires sur l'Histoire ancienne de la Suisse. Le Journaliste, qui y donne un Extrait des Quatre premiers de ces Mémoires, parle de l'Ouvrage en général, avec une indulgence bien propre à me soutenir dans le travail des recherches, que demande sa continuation. Ce Savant a, de plus, daigné s'attacher à quelques unes de mes conjectures, les examiner, les

réfuter, leur en oposer des siennes. Je lui dois donc toute la reconnoissance d'un Auteur qu'on encourage obligamment, & qu'on veut remettre sur les voies du vrai ou du vrai-semblable, que l'on croit qu'il a manquées. Mais ne sachant à qui j'ai cette obligation, je ne puis lui faire conoitre mes sentimens à cet égard, qu'en les publiant. Il est naturel, *Messieurs*, que ce soit par votre Journal, qui répand ce qui regarde la Littérature Suisse. Je me flatte, que vous voudrez bien qu'on y lise ma Réponse à ce Savant. Elle n'a pû être courte, vous en allez sentir les raisons.

Les Remarques du Journaliste, quoi que précédées de la politesse, que *ce sont les meilleurs Ouvrages qu'on épuche avec le plus d'attention*, ne manqueroient pas de faire infiniment rabatre du jugement général porté par ce Savant, si l'on demeuroit persuadé, qu'elles sont aussi bien fondées qu'elles lui ont paru l'être. Des chimères & des fautes en bon nombre, anoncées à ceux qui entreront dans les détails de mes *Mémoires*, seduiroient infailliblement le témoignage avantageux, qui tombe sur le tout, à l'idée que laisse un Compliment vague, sur lequel le Public règle rarement sa curiosité & sa confiance. La reconnoissance veut donc

que

que je mette , autant qu'il me sera possible , le Censeur à couvert du soupçon d'avoir voulu fournir des preuves qui détruisent en détail , l'idée qu'il a donnée de l'Ouvrage pris en gros. Je dois aussi empêcher que nos Lecteurs , ne soient jettés dans l'erreur , par l'un de nous. Il ne faut pour cela que les mettre en état de juger avec conoissance suffisante de Cause. Ignorant absolument de quelle main est l'Extrait dont il s'agit; son Auteur me permettra de le désigner par le nom de *Censeur* , de *Critique* & d'*Anonime*, sans atacher à ces termes aucune des idées qu'y atachent des Antagonistes de mauvaise humeur. Ces noms & celui de *Journaliste* , ne diront ici , que ce qu'y diroit le nom même du Savant , si je pouvois l'y mettre. Il me fait la justice \* d'être persuadé, que je n'attribuerai point ses Remarques au dessein de critiquer. Je ne suis pas moins persuadé , qu'il n'attribuera ce que je vais y répondre , qu'au desir naturel de n'être pas condamné quand on peut l'éviter , & de mettre hors d'atteinte ce qu'on a avancé come certain , & dans tout son jour ce qu'on a donné come la conjecture la plus vraisemblable. J'entre en matière.

I. Une des preuves sur lesquelles j'ai éta-

G 3

bli,

\* Pag. 40.

bli, que les *Helvétiens* étoient venus de la *Gaule Méridionale* dans l'*Helvétie*, est la Migration des *Gaulois*, du tems d'*Ambigat* Roi de la *Celtique*. Quoi que je ne soupçonasse point qu'un fait atesté, come l'entreprise & l'expédition de *Bellovèse* & de *Sigovèse*, pût être révoqué en doute, je m'attachai à augmenter la confiance que devoit trouver là dessus l'Historien Romain, de qui on tient ces détails. Une règle, incontétable en matière de preuves, me parût porter cette confiance aussi loin qu'elle peut-être portée. Cette Règle est, que deux témoignages, qui posent en termes précis, un Fait très-possible en lui même, & auquel on ne peut oposer de témoignage de poids égal, ni même simplement positif, doivent assurément trouver plus de créance, que la négative de ce Fait, fondée uniquement sur des Conjectures, quelques probables qu'elles puissent être.

Je crûs cette Règle si évidente, qu'après avoir développé & comparé ensemble les témoignages de *César* & de *Tite-Live*; le premier général, & apuié d'un pareil de *Tacite*; le dernier, spécial, & bien exprès, sur l'Expédition de *Bellovèse* & de *Sigovèse*, je pouvois en conclure, qu'il n'y avoit aucune bone raison d'en douter, & que, cela posé, il étoit très-probable, que ce fût dans ce tems-là, que

que des Colonies de ces *Gaulois* vinrent s'établir dans l'*Helvétie*. Le soin que je pris de présenter \* toutes les difficultés, qui pouvoient être élevées contre cette inférence, & de répondre à chacune, me parut n'en avoir point laissé qui dût retenir l'aquiescement. Le Savant Journaliste a néanmoins refusé le sien. Deux difficultés, qui ne s'étoient pas offertes à moi, l'ont arrêté. On va juger si je devois les prévoir, & leur trouver assés de poids, pour contrebalancer les preuves & les raisonemens qui m'ont déterminé.

*Ce Fait* (la Migration des Gaulois sous Ambigat) paroît extraordinairement suspect : Ce sont les termes du Journaliste \*\*. La première raison qu'il en rend, est, que *Tite-Live* le rapporte, sans le garantir, & en disant *accepimus*.

Mais qu'on se donne la peine de lire le Ch. XXXIII. du Vme. Livre de *Tite-Live*, on verra, que cet *accepimus* de la première période du Ch. XXXIV. ne tombe que sur les circonstances de la Migration dont il s'agit. L'Historien venoit de dire, dans le Chap. XXXIII. ce qui avoit engagé les *Gaulois* à se jeter en *Italie*, quand ils y allèrent faire le Siège de *Clusium*. Rien de plus certain que

G 4

cette

\* Tom. I. pag. 37--51.

\*\* Pag. 37.

cette Expédition. La prise de Rome même, qu'ils occupèrent près de sept Mois, n'est point un de ces Evénemens sur lesquels on n'ait que des conjectures. Cependant *Traditur fama*, pour le moins sinonime d'*Accipimus*, est le seul garant que donne *Tite-Live* de ce qu'il raporte de la Guerre de *Clusium*. *Eam gentem TRADITUR FAMA dulcedie frugum, maximeque vini, nova tunc voluptate captam, Alpes transisse &c.* Mais ce même *Tite-Live* parle bien affirmativement, & comme d'une chose de notoriété publique, quand il dit que ces *Gaulois* ne furent pas les premiers qui eussent pénétré en Italie; *Equidem haud abnuerim Clusium Gallos ab-Arunte, seu quo alio Clusino adductos; sed eos qui oppugnaverint Clusium, non fuisse, qui primi Alpes transierint, SATIS CONSTAT.* Il allègue même la raison qui constatoit cette vérité; savoir, que 200. ans avant que les *Gaulois* eussent assiégé *Clusium* & pris Rome, il en avoit passé en Italie; & qu'ainsi la Guerre de *Clusium* ne fût point la première que les *Etrusques* eurent à soutenir contre cette Nation vû qu'ils avoient eû long-tems auparavant & souvent, à combattre contre des Armées de *Gaulois* établis entre les *Alpes* & l'*Apennin*. *Ducentis quippe annis ante, quam Clusium oppugnarent, Urbemque Romam caperent, in*  
*Ita*



*Italiam transcenderunt; nec cum his primum Etruscorum, sed multo ante cum iis qui inter Apenninum Alpesque incolebant, saepe Exercitus Gallici pugnare.* Or, qu'on calcule, & l'on trouvera, que depuis la Guerre de *Clusium*, en remontant jusques au Règne du premier *Tarquin*, il s'étoit écoulé environ deux Siècles. Ce Calcul est justifié dans mes Mémoires \*. Ainsi voilà un bon Garant du Fait rapporté tout de suite par *Tite-Live*, pour apprendre à ses Lecteurs quand il entra pour la première fois des *Gaulois* en *Italie*: Le terme d'*accepimus*, dont cet Auteur se sert, ne dira, si l'on veut, autre chose, si ce n'est, que c'étoit d'une Tradition qu'il tenoit ce qu'il raconte \*\*. Cette façon de parler sera sinonime à *Traditur fama*, qu'il venoit d'employer, en racontant ce que la Tradition portoit sur l'occasion & les motifs qui engagèrent les *Gaulois* d'entreprendre la Guerre de *Clusium*. Une Tradition très ancienne, qui n'a rien

\* Tom. I pag. 43.

\*\* Si je borne le sens d'*accepimus* à cette signification, c'est pour faire voir qu'en accordant tout ce qui peut favoriser l'idée du Censeur, elle ne trouve pas encore d'appui dans ce terme même. Les Anciens disoient *accepimus* de ce qu'ils avoient lû, come de ce qu'ils avoient simplement ouï dire. Voyez *CICER. de Divinitat. Lib. I. Cap. XVII.*

rien de contraire à la nature des choses, reçu par les plus versés dans l'Histoire de leur Pais, soutenue par divers indices de différens Siècles, & qui expliquent des Monumens intelligibles sans cette Clé; enfin une Tradition, qui ne paroît point avoir été contredite par d'autres qu'on ne feroit concilier avec elle: Une telle Tradition, dis-je, peut, ce me semble, mériter le nom de *Garant*. J'en juge come Mr. *Saxius* \*, dont la savante Critique du Livre de Mr. *de Beaufort*, de *l'incertitude de l'Antienne Histoire Romaine*, a extrêmement fortifié les *Réflexions* de Mr. l'Abé *Sallier*, sur *l'Etude des anciennes Histories* § sur le degré de certitude de leurs preuves \*\*. On pourroit, sans beaucoup de peine, faire voir la justesse de l'aplication de cette Règle de saine critique, au Récit de *Tite-Live* dont il s'agit, s'il étoit nécessaire d'en

\* Si publica est (*Fama*) si per multos annos ab hominibus patriarum rerum peritis credita, si unica, si legibus naturæ con'entiens, si contrariis rumoribus turbata non fuit, si Monumentis rerum quibusdam signata & custodita mansit, importunum esse judicavi talem lubricis Dialecticis de definiendo edictis elevare CHRISTOPH SAXII *Επιχειρισίς* in nuper. France cujusd. Libell. de *Incert Hist. Rom. ant.* In *Miscellan.* Lips. Nov. Tom. II. Part. III Art IV.

\*\* Dans les *Mem de l'Accad. R des Inscr.* § B. L. de Paris Tom. VI L. Édition d'Amsterdam.

d'en dire davantage sur cette première raison du Censeur.

La seconde ne paroît pas plus propre à justifier les doutes de ce Savant : C'est un simple raisonnement, qu'il opose au témoignage de l'Historien Romain.

*Du tems d'Ambigat, dit l'Anonime, les Gaulois n'avoient encore ni Villes ni Villages. Ils ne cultivoient point la Terre. Ce furent les Grecs de Marseille, qui leur aprirent à bâtir des Maisons & des Villes, à semer la Terre, à planter la Vigne &c. Comment des Peuples Nomades, qui n'ont point de Demeure fixe, peuvent-ils se trouver trop à l'étroit dans un País, qui nourriroit dix fois plus de monde s'ils vouloient le cultiver ?*

Ce raisonnement ne sauroit être de quelque force, qu'en suposant des Faits, que l'Histoire ne permet point de suposer ; en admettant come induction nécessaire, une conséquence qui n'est point juste, & en faisant dire à *Tite-Live* tout autre chose que ce qu'il dit.

Il faudroit suposer en général, que les *Gaulois* étoient *Nomades*, & n'avoient point de Demeure fixe. Pourroit-on prendre cette idée d'une Nation partagée en un grand nombre de Peuples, dont chacun est placé par les Historiens qui en parlent, en un Canton, où l'on retrouve le même Peuple

cinq

cinq ou six cents ans après? Les *Bituriges*, les *Arverni*, les *Senones* \*, les *Hedui*, les *Ambarri*, les *Carnutes*, les *Aulercei*, que *Tite-Live* nomme entre les Gaulois qui formèrent l'Armée de *Bellovèse*, n'étoient-ils pas dans les mêmes Cantons du tems de *César*? Ces Peuples avoient donc des Demeures fixes. Ils n'étoient donc pas *Nomades*. A moins qu'on ne croie pouvoir donner ce nom à des Peuples, qui, bien qu'ils occupent toujours un certain Canton, n'y ont ni Villes, ni Villages, ni Maisons, ainsi que l'Anonyme trouve bon de le dire des *Gaulois* par sa seconde supposition.

Mais cette supposition est fondée sur l'erreur, où est ce Savant, qu'avant l'arrivée des *Phocéens* à *Marseille*, il n'y avoit, dans les *Gaules*, ni Villes, ni Villages, ni Maisons. *Justin*, qui dit que les *Marseillois* aprirent à leurs Voisins des *Gaules* à cultiver la terre & à fermer les Villes de Murailles \*\*, loin de do-

\* Gaspard Abel croïoit qu'il faloit lire dans cet endroit de *Tite-Live*, *Santones*, & peut-être qu'il avoit raison. Mais les *Santones* existant alors en *Naintonge*, come du tems de *Cesar*, ils ne servent pas moins à ma preuve que les *Senones*.

\*\* Ab his ( *Gracis* ) Galli & usum vitæ cultioris deposita & mansuefacta barbaria, & agrorum cultus & Urbes manibus cingere didicerunt. *JUSTIN.*  
XLIII 4.

de doner lieu par là de penser que les Gaulois n'avoient auparavant ni Villes, ni Villages, prouve au contraire qu'ils avoient des Villes, & à plus forte raison des Villages. De quel usage leur eût été l'Architecture Militaire, s'il n'y eût eu dans leur Pais aucune Ville, aucun Bourg, où ils pussent apliquer cette Science? Car *Urbes manibus cingere*, signifioit tout aussi bien, *Fortifier les Villes*, come on a aussi traduit, que simplement *Enfermer les Villes de Murailles*. Ils donoient le nom de Ville, come le dit *César* des *Bretons* \*, à des endroits qu'ils fermoient dans les Bois d'un Fossé & d'une Levée de terre, dans lesquels ils se retiroient, pour être à couvert des incursions de leurs Ennemis. Le même *César* observa que les *Bretons* bâtissoient de la même manière que les *Gaulois* \*\*.

Pour des Maisons, *Justin* ne dit point que les *Marseillois* eussent enseigné dans les *Gaules* à en construire. Nul Ancien n'a dit, non plus, que les Gaulois habitassent dans des Chariots come des Nomades Scythes. *Tous*  
les

\* *Oppidum autem Britanni vocant, cum silvas impeditas valle atque fossa munierunt, quo incursionis hostium vitandæ causa, convenire consueverunt. CESAR Lib. V. Cap. XXI.*

\*\* *Creberrima ædificia ferè Gallicis consimilia Ibid. Cap. XII.*

les Peuples Scythes, tant Celtes, que Sarmates, n'avoient dans le commencement point d'autre Demeure que leurs Chariots . . . . Les Gaulois ne diferoient point anciennement à cet égard des autres Celtes. Cette proposition, avancée par Mr. Pelloutier \*, est vraie, pourvû qu'on entende au commencement & anciennement, des Gaulois d'un tems fort antérieur au Siècle d'Ambigat. Pas un des témoignages en assez grand nombre, par lesquels Mr. Pelloutier justifie cette Thèse, ne regarde cependant les Gaulois.

Il y a tout lieu de croire que la propriété des Terres s'établit de fort bonne heure dans les Gaules, au moins bien des Siècles plutôt que dans la Germanie. César, qui s'attacha à observer la différence qu'il y avoit entre les usages des Gaulois & ceux des Germains, n'auroit pas marqué, que *ce n'étoit pas la coutume des derniers de posséder des Terres en propre\*\**, si les Gaulois avoient la même coutume. Or dès qu'une fois les Terres eurent des Maîtres, non seulement ils ne s'en éloignèrent plus, mais se logèrent sans doute à portée d'en recueillir aisément les fruits & de les défendre.

La

\* Hist des Celt. Liv. II. Ch. V. p. 262.

\*\* Neque quisquam agri modum certum aut fines proprios habet, CÉSAR, Lib. VI. Cap. XXII.

La manière dont parle *Tite-Live* de l'abondance de la *Gaule* sous le Règne d'*Ambigat*, ne désigne pas moins celle du grain, que celle des autres productions de la Terre : *Gallia adeo frugum hominumque fertilis fuit.* Les Bleds & les Légumes sont compris sous le terme de *Fruges*. L'Historien ne les confondoit certainement pas avec *Fructus*, les Fruits des Arbres. Ces Bleds, ces Légumes, ne croissoient pas d'eux mêmes. Les *Gaulois* cultivoient donc les Terres avant l'arrivée des *Marseillois*. Ainsi *Justin* n'aura voulu dire autre chose, par *Agrorum cultus*, que les Règles de l'Agriculture, & non le seul usage d'ensemencer les Champs. Cet Historien ne doit donc pas être allégué, come aiant dit, que les *Grecs* enseignèrent aux *Gaulois* à semer la Terre. Il ne dit point non plus, qu'ils aprirent aux *Gaulois* à planter la Vigne. Les termes de *vitem putare*, signifient, Tailler la Vigne ; & ils doivent s'entendre dans ce sens propre, tant qu'on n'a pas de raison de leur donner un sens, qui embrasse celui d'établir & de planter.

Mais quand il faudroit passer au Censeur toutes ces suppositions, qu'en pourroit-on conclure contre le récit de *Tite-Live*? En inférera-t'on, que les *Gaulois* étoient à l'étroit, & qu'ils furent engagés par là à prendre le parti

parti de sortir de leur bon Pais? Je ne fais comment on feroit voir la liaison de cette induction avec les faits supposés. Cependant la Question de l'Anonime, *Comment des Peuples Nomades peuvent-ils se trouver à l'étroit dans un Pais, qui nourrirait dix fois plus de monde s'ils vouloient le cultiver?* feroit soupçonner *Tite-Live*, ou moi, d'avoir dit quelque chose de semblable, si je n'écartois pas ce soupçon.

Par raport à cet Historien, loin qu'il ait seulement insinué, que les Gaulois se fussent déterminés à fuivre *Bellovèse* & *Sigovèse*, parce qu'ils se trouvoient trop à l'étroit & manquoient de Vivres, c'est à la fertilité singulière & à l'abondance extraordinaire, qu'il y eût dans les Gaules sous le Règne d'*Ambigat*, que *Tite-Live* attribué la difficulté de contenir dans l'ordre une multitude d'Homes, dont les passions étoient enflammées par l'affluence de tous les biens. On ne peut s'exprimer là dessus en termes plus clairs que ceux de cet Historien. Après avoir dit que les *Bituriges* donoient un Roi à la Celtique, & qu'*Ambigat* l'étoit alors, il poursuit ainsi: *Is fuit virtute fortunaque cum sua tum publica præpollens; quod in imperio ejus Gallia adeo frugum hominumque fertilis fuit, ut abundans multitudo vix regi videretur posse. Hic magno natu*



*natu ipse jam exonerare praegravante turba regnum cupiens &c.* Il n'y a rien là, qui done à entendre, que la multitude d'Hommes, dont la Celtique étoit remplie, lui fût onereuse par la difficulté de fournir à leur subsistance.

Ce n'étoit donc pas pour diminuer le nombre des bouches, qu'*Ambigat* pensa à en éloigner tant de milliers. Ce n'étoit pas non plus pour faire place à ceux qui ne voudroient point en sortir, & qui jusques-là se trouvoient trop à l'étroit. La résolution de décharger son Royaume fût chez ce sage Vieillard l'effet de la persuasion, qu'il ne pourroit contenir dans le devoir tout ce Peuple que la prospérité de l'Etat & des Individus rendoit indocile.

Je n'ai fait, dans mon Mémoire, que développer les raisons d'*Ambigat*, suivant la Relation de *Tite-Live*. Je n'avois garde de prêter des contradictions à cet Historien. Si quelques uns des Gaulois, qui s'enrôlèrent pour cette expédition, ne s'y déterminèrent que parce que leur País fournissoit trop peu de Grains à ses Habitans, ainsi qu'on le recueille de ce qui se lit dans le Passage de *César*, que j'ai cité, & comparé avec celui de *Tite-Live*, le premier ne regardoit ni toute la *Gaule*, ni le tems même d'*Ambigat*.

Quelques Cantons ou quelques Peuples feulement en étoient l'objet. On fait la différence qu'il y a d'une Province à l'autre par rapport à la fertilité. Le Commerce ne répandoit pas alors l'abondance dans les Contrées stériles. César ne rend point Tite-Live suspect d'avoir imaginé ce que portoit la Tradition sur les premiers Gaulois qui passèrent les Alpes.

La troisième Objection de l'Anonime contre cette Tradition, ne doit pas non plus la faire mettre au rang des Fables. C'est encore un raisonnement : Le voici.

Les Gaulois n'ont jamais été réunis sous l'Empire d'un seul Roi. Les Celtes ne reconnoissent point cette sorte de Gouvernement. Du tems de Jules César, c'est-à-dire, plus de 500. ans après Ambigat, les Gaulois étoient partagés en 400, ou selon d'autres, en 250. Peuples, qui avoient chacun leur Roi & leur Gouvernement séparé. Cette Monarchie des Gaules est donc une Vision. La vérité est que les Gaulois, qui étoient Nomades, attirés par la douceur du Climat, & par les Richesses que l'Italie leur offroit, y passèrent insensiblement & par bandes.

Tite-Live n'a point dit, que tous les Gaulois, sans exception, fussent réunis, dans le tems dont il parle, sous l'Empire d'un seul Roi. Porter sur la Gaule Aquitanique,

& sur la *Gaule Belgique*, come sur la *Gaule Celtique*, la Tradition dont cet Auteur n'est que l'Historien, ce feroit lui prêter la *Vision de la Monarchie des Gaules*, sans qu'il y ait doné le moindre lieu. Il s'est expliqué avec trop de précision, pour qu'on puisse apliquer son Récit à aucune autre partie des *Gaules*, qu'à la *Celtique* proprement ainsi nommée. Ce Récit ne peut-être rendu suspect que par de bones preuves, qu'il n'y a jamais eü de Monarque à qui la *Celtique* entière ait été soumise. La preuve sur laquelle le Critique met cette Tradition au rang des Fables, est cet Argument. *Du tems de Jules-César, c'est-à-dire, plus de 500. ans après Ambigat, les Gaulois étoient partagés en 400. ou selon d'autres en 250. Peuples, qui avoient chacun leur Roi ou leur Gouvernement séparé. Cette Monarchie des Gaules est donc une Vision.*

Suposons que l'Histoire ne fournit pas un seul exemple d'une Monarchie démembrée en plusieurs Roïaumes ou autres États, qui ont eü leur Chef & leur Gouvernement séparé. Si l'on nous disoit, que des Provinces, où nous voions aujourd'hui divers Souverains indépendans les uns des autres, étoient, il y a cinq ou six Siècles, soumises à un seul Monarque, & qu'un Historien digne de foi ateste qu'une Tradition le porte,

croirions nous devoir douter de la vérité de cette Tradition, du moins par rapport au Fait même, uniquement sur ce qu'au tems présent cette Province a plusieurs Maitres? Ne voiant, d'un côté, rien que de très-possible dans la réunion de tous ces Etats en un seul; considérant, d'autre part, que la Tradition s'en est conservée chez un Peuple, où elle devoit naturellement se conserver, par rapport à des Evénemens très-mémorables pour lui; enfin, que c'est l'Historien le plus estimable de ce Peuple, qui ateste cette Tradition; nous croirions, à coup sur, porter trop loin l'incrédulité, si nous prenions le Fait pour une Vision. Qui pourroit se mettre dans l'Esprit, que l'Histoire des *Gaulois*, qui furent pendant plus de six Siècles la terreur de Rome, ne fut l'objet de la curiosité d'aucun Romain jusqu'à *Tite-Live*? Que ni les Auteurs des Annales publiques, ni les Ecrivains, qui avoient pour sujet l'Histoire de cette fameuse Ville, n'eussent point recherché en quel tems, & à quelle occasion les Gaulois avoient passé pour la première fois les *Alpes*, & étoient entrés en Italie? Qui pourroit se figurer qu'il n'y eût pas là dessus à Rome des Traditions écrites & non écrites, répandues dès le IV. Siècle de cette Ville qu'elle fut sacagée & occupée

pen-

pendant plus de six Mois par les Gaulois ? Puisant dans ces Sources, qu'il avoit sans doute bien épurées, *Tite-Live* est un Témoin, qui mérite par là toute la confiance, qui peut-être donnée à ce qu'il raporte : Et come il ne dit rien que de très possible en soi-même, cette confiance doit être entière.

En effet, qu'y a-t-il de difficile à croire dans ce Fait, qu'au tems d'*Ambigat la Celtique* n'avoit qu'un Roi ? Est-il donc impossible de concevoir qu'avant ces tems-là, l'idée d'une Monarchie des *Gaules* fut venue à un Roi de quelque puissant Peuple de ces Régions ? *Orgetorix*, *Casticus*, & *Dumnorix* formèrent bien le dessein de partager entr'eux toutes les *Gaules* \*. Ils n'étoient pas les premiers Ambitieux. La *Gaule* en vit, sans doute, aussi-tôt qu'elle eut des Habitans. Quelqu'un d'eux réussit à soumettre toute la *Celtique* aux *Bituriges*. *Ambigat* remplit ce Trône. *Tite-Live* ne fait pas conoitre s'il étoit successif ou électif. La façon de parler, *Regem Celtico dabant*, seroit plutôt croire le dernier que le premier. La coutume générale dans les *Gaules*, du tems de *César*, fortifieroit cette idée, si l'on vouloit l'établir sur une telle phrase.

H 3

II

\* Regno occupato per tres potentissimos & firmissimos populos, totius Gallie se se potiri posse sperant. *CÉSAR*, *Lib. I. Cap. III.*

Il y auroit toujours moins lieu d'oposer les usages des Gaulois de ce VII. Siècle de Rome à celui d'*Ambigat*, & par là d'avoir quelque doute sur le Récit de *Tite-Live*.

Mais, quand aucune des considérations qu'on vient de toucher, ne pourroit-être alléguée en faveur de la Tradition dont il s'agit, il suffiroit, ce me semb'c, qu'elle n'ait été contredite par aucun autre Ancien, & qu'elle ne contienne quoi que ce soit de contraire à la nature des choses, ni aux usages des Nations de ces Siècles-là. Nier formellement la vérité d'une pareille Tradition, ainsi que la nie l'Anonime, en posant en fait, que *les Gaulois n'ont jamais été réunis sous l'Empire d'un seul Roi*; n'est-ce point donner un exemple, qui, s'il étoit suivi sur un très grand nombre de Faits de l'Antiquité, devroit en faire abandonner l'étude\*? Qui pourroit se plaire à celle de la Fable? Il ne faut pas moins que la nécessité, où l'on est, d'en-

\* *Negemus omnia : comburamus annales ficta hæc esse dicamus*, disoit Q. Ciceron parlant du Caillou coupé avec un rasoir par Attius Nœvius sous le règne de Tarquin l'Ancien. C'est à cette extrémité que ce Stoicien prétendoit qu'il falloit en venir, si l'on ne vouloit pas ajouter foi à la Tradition & aux Annales sur ce fait. Cic. de *Divinat Lib. I. Cap. XVII.*

d'entendre ce qui ne s'entend que par son moien , pour forcer des Homes faits à l'apprendre. Des Evénemens qui n'ont été rapportés que par un seul Auteur , & auxquels nul autre n'a fait allusion , ne sauroient être d'aucun usage , si l'on ne peut y faire aucun fond. Il est cependant certain qu'il passa anciennement des *Gaulois* en *Italie* , avant la Guerre de *Clusium*. L'Anonime porteroit-il les soupçons contre la Tradition , jusques sur ce point & même sur cette Guerre ? On auroit quelque lieu de le penser , si l'on en jugeoit par ce que rend au Public ce Savant en place du Récit de Tite-Live. *La Vérité est*, dit-il , come on l'a vû , que les *Gaulois* qui étoient *Nomades* , attirés par la douceur du Climat , & par les richesses , que l'*Italie* leur offroit , y passèrent insensiblement & par Bandes.

S'il n'y a que cela de vrai dans l'Histoire de *Rome* , sur la manière dont les *Gaulois* entrèrent & s'établirent en *Italie* , il ne fera certainement pas vrai , que les premiers bâtirent les *Tusces* , & fondèrent *Milan*. Il ne fera pas vrai que les *Cénomans* construisirent *Bresce* & *Crémone*. Il ne fera pas vrai que les *Boïens* & ceux de *Langres* chassèrent les *Umbres* de leurs Pais. Il ne fera pas vrai que les *Senonois* se rendirent Maitres des Contrées qui sont entre l'*Aufente* & l'*Adige*.

Il ne fera pas vrai que ces mêmes *Sénonois* assiégèrent *Clusium* & prirent ensuite *Rome*. Aucunes de ces choses ne sauroient avoir été exécutées par des gens qui viennent *insensiblement* & *par bandes*. Une conjecture effaceroit non seulement tous ces Faits dans l'Histoire, mais encore tous les Monumens, qui font quelque allusion aux uns ou aux autres. Mais en voila assés pour conserver à ma Conjecture, sur le tems & l'ocasion de l'entrée des premiers *Helvétiens* dans l'*Helvétie*, la vraisemblance, dont on se contente, à défaut de preuves expresses.

II. J'ai crû fortifier considérablement l'idée que ces *Helvétiens* venoient de la *Gaule*, en faisant voir que les Noms des Peuples, des Cantons, des Montagnes, des Rivières & des Ruisseaux, des Villes, des Bourgs & des Villages de la *Suisse*, ne peuvent avoir été formés que par des *Gaulois*, puis qu'ils n'ont aucune signification dans aucune Langue, que dans celle des *Gaulois*, dans laquelle ils désignent bien la situation de chaque lieu. On ne m'en auroit pas crû sur ma parole. Un petit nombre de noms n'auroit pas même convaincu de la vérité de cette Observation, également décisive & nouvelle. Il faloit présenter plusieurs noms, & de chaque partie de l'*Helvétie*; les expliquer, justifier  
mon



mon explication, & montrer, par des exemples, tirés des autres Provinces des *Gaules* que les Noms de l'*Helvétie* étoient précisément dans le goût de ceux de ces Provinces ou de quelqu'autre de l'Europe, où des *Gaulois* avoient formé un Peuple. C'est ce que j'entrepris dans *mon Mémoire II.*

Je n'ignorois point que le *Lecteur ne sauroit s'empêcher d'avoir quelque défiance d'Etimologie, que l'Auteur tire d'une Langue qu'il n'entend pas.* Je travaillai donc à prévenir cette défiance, & l'Objection que me fait le Censeur \* dans les termes qu'on vient de lire, que je n'entens pas le Celtique. Je me mis en état de profiter des secours que j'avois, pour constater la Vérité de mes explications. L'autorité de l'Abrégé fait par *Boxhorn* du Dictionnaire *Cambro-Britannicum* de *Jean Davies*, & celle du *Glossarium-Antiquitatum Britannicarum* de *Guillaume Baxter*, me parurent suffisantes, pour convaincre, que mes Etimologies n'étoient point des jeux d'imagination. Je les présentai avec confiance, sur le témoignage de ces Maîtres, sans soupçonner, je l'avoue, que l'on pût craindre qu'ils n'entendissent pas eux-mêmes la Langue des anciens Gaulois, que parlent encore aujourd'hui les Habitans des Provinces de

l'An-

*l'Angleterre*, où ces Auteurs ont pris naissance, & passé leur vie. Parvenu dès-lors à posséder le Dictionnaire entier de *Davies* & divers autres secours, qu'il est très difficile de se procurer dans nos Contrées, j'ai pu comparer entr'eux; non seulement différentes Dialectes des *Celtes des Gaules*, avec ceux du Pais de *Galles* & de la Comté de *Cornouaille*, mais encore avec ceux des *Celto-Scythes*. Cette comparaison m'a appris à distinguer les mots, qui peuvent venir des uns ou des autres. Je me suis convaincu par là de ce que doit à cet égard *l'Helvétie aux Gaulois* dans ses noms, & de ce que les *Germains* y ont mis du leur. Je ne sai si l'on pourroit guères porter plus loin l'exactitude. L'on verra par le *III. Tome* de mes Mémoires, si j'ai aquis par ces recherches assez de conoissance de ces Langues, pour qu'il doive rester chez le Lecteur autant de défiance sur mes Etimologies, que les Remarques particulières du Journaliste, précédées de l'insinuation générale, que je viens de relever, seroient propres à en donner à des Juges peu compétens.

Je ne crains pas de mettre dans le rang de ces Juges, ceux qui ont borné leurs études à celle des Dialectes *Celto-Scythiques*, ainsi que mon Censeur paroît l'avoir fait. Ce qui me donne lieu de le croire; c'est qu'il rend  
mes

mes Etimologies suspectes, par cette raison, que les unes sont tirées des Dialectes du Nord, les autres des Dialectes de l'Occident, ou du Midi de l'Europe. Ces Etimologies Celtiques, dit l'Anonime \*, sont tirées du Breton ou de la Langue du País de Galles : Celle d'Orbe est empruntée de Rudbeck, c'est-à-dire, du Suédois ; celle de Neufchatel est prise en partie du Glossaire Allemand de Wachter, & ainsi du reste.

Mr. Pelloutier a établi \*\*, Que les Peuples Celtes avoient anciennement la même Langue. Les quatre preuves de cette vérité fournies par ce Savant, la mettent hors de doute. Il n'a pas montré avec moins d'évidence \*\*\*, que la Langue Allemande est un reste de l'ancienne Langue des Celtes. Et il est à observer, qu'entre les mots qu'il raporte, pour justifier cette proposition, il n'y en a pas moins d'usités chez les Celtes de l'Espagne & des Gaules que chez ceux d'Allemagne : Preuve que ce Savant regarde l'Ancienne Langue des Gaulois, come la même Langue que l'ancienne Langue des Germains. Celle-ci est certainement venue des Celto-Scythes. Donc le Celto-Scythique, Dialecte de la plus ancienne Langue

\* Pag 40.

\*\* Hist. des Celt Liv. I. Ch. XX. Pag. 156.

\*\*\* Ibid. Pag. 165.

gue comüne des *Celtes* en général , peut-être employé come preuve qu'un Mot est Celtique, & dès-là, qu'il étoit de la Langue des *Gaulois*, come de celle des Habitans des bords du *Boristhène*. Cette preuve a d'autant plus de fondement , qu'on fait qu'il a passé des *Gaulois*, jusques dans ces Régions , jusques dans ces Régions là, & qu'ils y ont formé des Peuples. A plus forte raison pourroit-on se servir du *Suédois*, Dialecte de la Langue des *Teutons*. Les Savans, qui come Mrs. *Pelloutier* & *Wachter* \* sont persuadés que les uns & les autres des premiers Habitans de l'*Europe* , qui portoient le nom de *Celtes* , avoient une Langue comüne , n'out point de peine à comprendre, qu'il soit resté dans les Langues qui se parlent aujourd'hui dans les parties de l'*Europe* les plus éloignées les unes des autres, des termes, que les nouveaux Peuples, qui ont succédé aux premiers, n'en ont point bannis.

Mais, si de ces deux Remarques générales du Censeur sur mes Etimologies, nous passons à la Critique qu'il fait de quelques unes en particuliers, nous verrons qu'il n'eût pas écouté les scrupules, qui l'on souvent arrêté, & qu'il n'auroit pas pris la peine de les publier, s'il avoit porté son Etude du Celtique  
sur

\* Voyez son *Glossar. Germ. Præfat.* § 10-19.

Sur toutes les Dialectes de cette Langue des Gaules.

III. Parlant de la Ville de Nion, j'ai dit \*, que son nom *Nevidunum*, ou de quelque manière qu'on l'écrive, signifie *Nouvelle Ville*, & que c'est le mot Celtique *Neu-Thun* latinisé. Cependant, dit là dessus le Censeur \*\*, la véritable signification de DUN en Celtique, c'est une HAUTEUR, une COLINE. Ce Savant n'eût pas borné à ces deux dernières acceptions, celles de *Dun*, ou *Thun* des Gaulois, s'il avoit jetté les yeux sur la Note 3. de la page même qu'il cite de mon Ouvrage. Il y auroit vû deux témoignages bien formels, que *Din*, *Don* & *Dun*, signifioient *Forteresse*, *Bourg*, *Ville*, & aussi *Colline*. Je remets ici \*\*\* le premier de ces témoignages, tel qu'il est dans cette Note citée. Le second fait voir que *Dun* vient de *Dunath*, ancien Mot Celtique, qui signifie *fermer*, *enfermer de Haies*; & que les Anciens disant *Tune*, on en a fait dans la suite *Town*. C'est le précis de ce qu'enseigne *Edouard Luid*, savant Anglois, reconnu pour l'un de ceux qui possèdoit le plus à fond la Langue des Bretons Gaulois. On lira  
ici

\* Tom. 1. p. 70.

\*\* Pag. 40.

\*\*\* *Din, Don. & Dun. Arx est & Oppidum, sive Civitas, atque etiam Collis. BAXTER. Glossar. v. Londinium.*

ici tout entier le Passage de cet Auteur, dont la Note 3. de mon Mémoire ne donne qu'une partie \*. Ce Passage appartient à un Ouvrage, ou *Luid* avoit recueilli tous les différens noms, que les *Celtes* donnoient aux Villes, Bourgs, Châteaux & Villages. On observera même, que loin que la signification véritable, c'est-à-dire, l'acception propre de *Dun*, fût *Hauteur* & *Colline*, ces deux dernières n'avoient été attachées avec le tems à ce mot, que parce qu'anciennement les Villes & les Fortereſſes étoient placées ſur des hauteurs. Auſſi *Baxter* a-t'il rendu par *Fortereſſe* (*Arx.*) le *Dun* des Noms qu'il explique \*\*. Il dit même \*\*\* que *Dun* eſt, dans la Langue des Celtes,

ce

\* TIN or DIN was according to the GÛyde lian British, TUN or DUN; and is ſo uſed yet by the Highlander and Irish. The Roman; in their Orthography of the word agreed withthem rather than us: For they wrote *Uxellodunum*, *Neodunum*, *Lugdunum*, and not *Uxellodinum*, *Lugdinum* &c. In the GÛydelian British (orold Celtick) DUNADH is *Toght up, to Hedge, or Incloſe* &c. Tis is the old English callet *Tune*, and afterwards *Town*.  
ÉDUARD LUID. *Adverſar.* apud BAXTER. *Gloſſar.* pag 270.

\*\* Voyez dans ſon *Gloſſar.* les mots *Barnacia* & *Dunbliſſis*.

\*\*\* Idem autem Celtarum lingua *Dun*, quod & Teutonicum *Berg*, ſive *Burgus*; *Collis ſcilicet Arce-munitus*. Id. vid. *Dunclidum*.

ce qu'est, dans l'Allemande, *Berg & Burg*, savoir, *une Caline*, sur laquelle il y a *une Forteresse*.

IV. L'Anonime, pour autoriser son doute sur l'Étimologie donnée au nom de *Pennolucens*, que portoit autrefois le Bourg apellé aujourd'hui *Ville-Neuve*, demande: *Qu'est-ce que ce Dieu PEN* (à qui l'on attribue d'avoir fait doner le nom de *Pemmo-Lucus* à un petit Bois près de ce Bourg, Bocage qui aura fait ainsi nommer le Bourg même) *& par où est il d'ailleurs connu?*

Je pourrois me dispenser de répondre à cette Question, puis que l'Étimologie, qu'elle condamne, n'est pas celle que j'ai préférée. Je me suis déclaré pour la plus simple, pour celle qui explique *Pen-o-luch*, Celtique, dont s'est fait si aisément en Latin *Pennolucus*, par *Extrémité, Tete ou Pointe du Lac*; Nom qui désignoit parfaitement la situation de ce Bourg à la tête du Lac Léman. Le Censeur ne me conteste pas non plus la signification de *Pen*. Il dit lui même, qu'il signifie une Elevation, *Summitas*. Il ajoute, de plus, que *Jupiter recevoit le nom de PENINUS du Temple & du Bocage qui lui étoient consacrés sur cette Eminence*. La conoissance des Lieux, & celle de *Jupiter Peninus*, ne permettent pas d'admettre cette nouvelle conjecture du Sa-

vant

vant Journaliste. Il n'y a point d'Eminence à *Ville-Neuve*. Le petit Bois, qui n'en est pas éloigné, est en plaine. On verra dans mon *Tom. II. pag. 442.* ce que je pense qu'on doit entendre par le *Jupiter Peninus*, à l'honneur duquel fut dressée sur le Mont *St. Bernard*, bien loin de *Ville Neuve*, l'Inscription rapportée par *Guichenon*, par le *P. de Moutfaucon*, & par *Dom Jaques Martin*. Ce Monument a fait conoitre le Dieu *Peninus*, que *Dom Martin* a pris pour le Soleil, & dont le nom ne me paroît désigner que le Dieu *Suprême*.

Le Censeur rejette mon Etimologie de *Tete du Lac*, parce qu'il ne reconoit pas *Luch* come Celtique & signifiant *Lac*. Il n'en croit pas *Mr. Ruchat*, qui a néanmoins trouvé ce mot rendu par *Lacus* dans l'Abregé de *Davies* par *Boxhorn*. Mais come *Mr. Ruchat*, à qui il étoit juste que je fisse honneur de l'explication de cet ancien nom de *Ville Neuve*, n'avoit pas cité son Garant sur l'acception de *Luch*, je l'apui ai des témoignages de *Baxter* & de *Luid*. Ils me parurent sùfise. Cependant, puis qu'ils n'ont point encore convaincu l'Anonyme, j'y ajouterai, non seulement celui de *Davies*, dans l'un & dans l'autre de ses Dictionnaires, mais encore le Passage entier de *Luid*, dont je ne copiai que la  
 pré-



première Ligne. Il fera foi que *Luch* étoit usité dans les Comtés de *Bretnok*, & de *Carmarthen*, pour dire *Lac*, & que ce mot est de l'Ancien Celtique \*. Le Censeur prétendrait-il encore avoir rencontré juste, quand il dit; *On pourroit aussi y ajouter le Bas-Breton, qui dit LAGUEN, pour un Lac; mais ces mots sont clairement dérivés du Latin. PEN-LUCH c'est SUMMUS LUCUS.* Pourquoi vouloit absolument qu'une Langue étrangère, & qui n'a jamais été la Langue du Peuple d'un Pais, dont les anciens Habitans ont toujours été en beaucoup plus grand nombre que les Etrangers, en ait banni l'ancienne Langue, sur tout quand on voit, que celle-ci s'y est conservée, malgré les révolutions qu'a essuyées ce Pais-là? C'est, ce me semble, raisonner contre l'expérience. Il est si peu sûr que les mots Latins, dont les Lettres & le son ressemblent aux Lettres & au son de quelques mots en usage parmi des *Celtes*, aient donné la naissance à ces derniers, dont les Langues ne manquoient assurément pas

I

de

\* *Luch* was commonly used for a *Lake* in *Bretnokshire* and *Carmarthen-shire*; as appears by the several Names of *Lhuch Tave*, *L'huch-Saude*, *Lhuch Cyhirych*, *Lhyn Lban Lhuch*, *Tal y Lbyche* &c. This word is *Gŷy delian* British; ours being *Llyn* for any *Lake* or *Pond*, as al'o for a *Pool* in a *River*. EDUARD LUID apud BAXTER p. 264.

de termes, qu'il est au contraire très probable, qu'il est entré beaucoup plus de Mots Celtiques dans le Latin, que de Latin dans les Langues des *Peuples Celtae*. La peine infinie que se font donnée ceux qui ont recherché les Racines des Mots Latins, auroit-elle à coup sûr un tout autre succès, s'ils avoient eû en main le Celtique: Il fourniroit des Etimologies tout autrement vrai semblables, que les puériles Dérivations de *Varron*, le plus savant des Romains.

V. „ On ne sauroit guères regarder que „ comé une assertion gratuite, *continue le* „ *Censeur*, ce que *Mr. de Bochar* dit, que „ les *Avatici* & les *Aventici* sont la même „ chose.

Je n'aurois pas soupçonné qu'on traitât d'*assertion gratuite*, une conjecture appuyée par diverses discussions, qui en justifie les fondemens. Les Antiquaires conservent les opinions qu'ils ont embrassées sur de pareils fondemens, jusqu'à ce qu'on leur fasse voir qu'ils se sont trompés, soit sur des faits, soit dans les inductions. Mon Censeur ne m'oposant que sa décision, elle ne m'aprend autre chose, si ce n'est qu'il ne goûte pas mon sentiment. Il ne m'éclaire pas sur l'avantage qu'a le sien. Toute la confiance que peuvent mériter son savoir & sa pénétra-  
tion

tion, ne m'excuseroit point d'abandonner une opinion tant qu'elle me paroît vraisemblable, sans que je puisse voir si la sienne l'est davantage.

Il ne m'est pas permis non plus de douter que *Avon* \* signifiat chez les Celtes *Eau* & *Rivière*, quoi que le Journaliste dise, que *cela n'est pas recevable*. J'ai dû m'en rapporter à *Baxter*, qui m'a appris ces significations. J'ai renvoyé à son *Glossaire*, au mot *Abona*. J'ai même ajouté à la citation, *Et passim*; parce que cet Auteur l'a répété sur un grand nombre d'autres noms. S'il faut à mon Censeur plus d'un Garant, je vai lui en faire entendre encore deux, *Edouard Luid* indiquant les Noms appellatifs de l'Eau en Celtique, met dans ce nombre *AVON*, une *Rivière*, dit-il \*\*: Puis il ajoute, *Ce mot, selon nôtre plus ancienne Orthographe, s'écrivoit AMON*; De sorte que le Latin *AMNIS*, est le même terme. Ce Savant s'explique ailleurs

I 2

plus

\* Je n'impute point à l'Anonime le changement d'*Avon* en *Aron*, qu'on lit dans l'Extrait pag. 41. C'est sans doute de l'Imprimeur, come à la pag. 43, pour, *Kar*, on lit *Laer*, & à la pag. 47. *Φηλον* au lieu de *Φύλον*.

\*\* *AVON* à *River*, is according to our oldest Orthography to be written *Amon*, so thav. the Latin *Aranis* is but the same With it. *Adversar. p. 273.*

plus au long en Latin. „ AVON, Rivière,  
 „ convient, dit-il, \* avec le Latin AMNIS,  
 „ car, dans les Mots Bretons, la Lettre *m*  
 „ des Latins se change en *v*. Par exemple,  
 „ ELVEN, *Elementum*, FYRO, *Firmus* FUR-  
 „ VAVEN, *Firmamentum*; TERVYN, *Ter-*  
 „ *minus*. Qu'on n'infere cependant pas de  
 „ là. ( Je ne puis m'empêcher de copier en-  
 „ core cette suite de Luid ) que les Bretons  
 „ aient reçu *Avon* des Romains. Car les Ir-  
 „ landois, qui ne doivent pas leurs anciens  
 „ mots au Latin, puis qu'ils ne furent ja-  
 „ mais Sujets de Rome, ont aussi celui-là.  
 „ Ils le tiennent, avec les autres, des *Bre-*  
 „ *tons*, desquels ils descendent, come l'ont  
 „ pensé les Doctes *Cambden* & *O Flaerti*.  
 „ Du reste, plusieurs Rivières de l'*Angle-*  
 „ *terre*, n'ont pas d'autre nom que *Avon*.

Ce

\* AVON, *Fluvius*. Convenit hæc vox cum Latina  
*Amnis*. *m* enim apud Latinos in vocibus Britannicis  
*V*. fieri, exempla sunt, ELVEN *Elementum*; Fyro,  
*Firmus*; Furoaven, *Firmamentum*; Tervoyn, *Ter-*  
*minus* &c. Non tamen hinc colligendum, Britannos à  
 Romanis hanc vocem accepisse, quippe apud Hi-  
 bernos etiam occurrit, quos certum est antiqua  
 ejus-modi vocabula non debere Romanis, quibus  
 nunquam paruerunt, sed Britannis à quibus origi-  
 nem duxisse arbitrantur viri Doctissimi Guglielmus  
*Cambdenus* & Rodericus *O Flaerti*. Plures in Anglia  
 Fluvii sunt hujus nominis. Id. *ibid.* p. 277.

Ce mot n'étoit pas moins en usage dans l'*Armorique*. Les Bas-Bretons, qui se servent aujourd'hui du terme *St.er*, pour désigner une Rivière, emploioient anciennement *Avon & Aven*. „ Delà, dit le P. de *Rostrenen* \*, *Avenn*, Rivière depuis l'Etang de „ *Rosporden* jusqu'à la Mer. De là *Pond-Aven* petite Ville située sur la Rivière „ d'*Avenn* au Diocèse de *Quimper* : De là *Aon*, Rivière de *Château Lin*”. Ce Père auroit pû ajouter, De là plusieurs noms de Lieux des Gaules, come *Avenay*, sur la Marne en *Champagne*; *Avenay* en *Normandie*; *Avenay* en *Franche Comté*; *Avenes*, dans le *Bas-Languedoc*; *Avenheim* en *Alsace*; *Avensac & Avenfan* dans l'*Armagnac* & en *Guienne*; *Aventon*, en *Poitou*.

On fait que l'*V* & l'*F*, sont des Lettres qui s'emploioient autrefois indifféremment l'une pour l'autre. Aussi les *Galois* disent-ils encore *Afon*, pour *Avon*. *Davies* l'atteste dans l'un & dans l'autre de ses Dictionnaires. On lit, dans le Breton-Latin, *FLUMEN*, *Afon-favour*, *prif-afon* : *FLUVIALIS*, *Afomuel*, *Or Afon* : *FLUVIUS*, *Afon*, *Prif-afon*.

Ce n'est pas même dans le Pais de Galles seul, que l'on écrivoit *Afon* pour *Avon*. La Rivière de Bretagne, que nous venons de

\* Sur le mot *Rivière*.

voir qui est nommée *Avem*, par le P. de *Rostrenen*, porte, dans Coulon \*, le nom d'*Aufsen*. L'*Vfens* des Latins, aujourd'hui l'*Aufente*, ne tient ce nom que de la Langue des Celtes.

La même facilité qu'avoient les *Celtes* de changer l'*V* & *F*, le leur faisoit aussi changer en *b*. Voilà pourquoi les *Irlandois* disent, *Abun*, pour *Avon* & *Afon*. C'en est assez, je pense, pour faire recevoir par l'Anonyme même ces termes entre les Mots Celtiques, qui désignoient une Rivière.

Mais les *Celtes* disoient *DUR*, pour désigner une Rivière. C'est l'unique raison qu'allègue ce Savant contre mon explication d'*Avon*. Cette raison est bien foible, étant opposée à des témoignages exprès, come ceux qu'il avoit sous les yeux. Elle n'a fait impression sur l'Esprit du Conseur, que par la supposition perpétuelle dans ses Remarques, que les *Celtes* n'avoient qu'un seul mot pour désigner une même chose. Nous venons de voir qu'ils nommoient *Avon*, *Aven*, *Avan* & *Star*, une Rivière; ajoutons y *Risier*, dont se servent encore aujourd'hui les Bas Bretons des Diocèses de *Freguer* & de *Léon* \*\*. Dans les Pais de Galles, ils nomment un Ruisseau

\* Les Rivières de France. Tom. I. p. 228.

\*\* *Rostren* v. Rivière.

seau *Afon*, *Nant*, & *Carrog* \*. En Brétagne, *Gouer*, *Goaz*, & *Goez* \*\*, c'est le nom *Gavr*, que Luid dit qu'on donoit a des Rivières, par la raison qu'elles roulent leurs eaux entre des pierres & dans les précipices †. Si à tous ces différens noms, on joint les Dénominations métaphoriques, par lesquelles les *Celtes* désignoient aussi les Rivières, & qui sont en grand nombre, come on le verra dans mon *III. Tome*, on sera convaincu de l'abondance de la Langue des Gaulois, & de l'erreur de l'idée, qui a dicté à l'Anonime toutes les Objections qu'il fait à mes *Éti-moogies*.

Cette erreur l'a d'autant plus mal servi sur le mot dont il s'agit ici, que *Dur* ne signifioit proprement pas *Rivière*, mais simplement *Eau*; au lieu qu'*Avon*, ne signifioit proprement que *Rivière* ††. La signification de *Dur* est attestée, non seulement par *Davis*, qui dit, *Aqua*, *Dur* *Dwfr*, *Awed* *Dwr*,  
 I 4 Elle

\* *Davis Eat. Brit. V. Rivus.*

\*\* *Rostren. V Ruiffeau*

† *Gavr* or *Gvat* from its frequent leaping in timé of flood over a great number of larges stones and precipices down from the Gliders in Carnavons hils. *EE. LUID Adversar. p. 166.*

†† *Avon* signifie *Only River* en général. *Idem. p. 265.*

Elle l'est aussi par le *P. de Rostrenen*, en ces termes; *Eau*, *Elément*, *Froid & Humide*, *DOUR*, autrefois *DOVER*. Et *Baxter* dans l'endroit que j'ai cité, & qui étoit sous les yeux du *Journaliste*, à la *pag.* 103. de mon *Ouvrage*, avertit que *Dur*, ne signifie chez les Bretons que *Eau* \*. *Wachter* a déjà donné des *Eclaircissemens* suffisans sur les acceptions de ce terme.

Le *Censeur* a du reste mieux rencontré qu'il ne l'a peut-être crû, la signification du nom *Avatici*, quand il l'a expliqué par l'Allemand *an Water*, c'est-à-dire, *après des Eaux*, & non *après des Eaux*, come on lit dans le *Journal*, sans doute par une faute d'impression. Nous sommes d'accord là dessus. Je n'ai pas expliqué autrement le Celtique, bien que je n'aie point eû recours à l'Allemand. Le *Water* des *Belges*, des *Anglois*, & de la *Basse-Allemagne*, vient, selon *M. Wachter* \*\*, de *Dur* même. D'autres cruront que venant de là jusqu'ici, il a trop changé, pour qu'ils reconnoissent cette descendance. Ce qui est au moins certain, c'est que ces deux mots désignent la même chose.

Enun

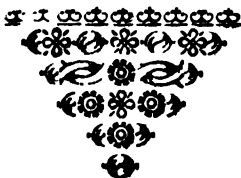
\* *Dur* Britannis *Aqua* tantum est. V. *Dur*.

\*\* V. *Dur*.



Enfin la dernière Objection du Journaliste contre mon idée, que les *Avatici* des Gaules & les *Aventicensis* de l'Helvétie étoient originairement un même Peuple, fortifie cette conjecture. Le Censeur convient que la Médaille, qui porte, COLONIA JULIA AVANTICORUM, signifieroit naturellement AVANCHES. C'est tomber d'accord que les *Avatici*, les *Avantici* & les *Aventicensis*, avoient le même nom, puis qu'il n'est pas douteux que la Médaille ne regardât les *Aventici* de Provence.

*La Suite le Mois prochain.*





## ECLAIRCISSEMENT

*Sur la Bataille de Créci, sous PHILIPPE  
de VALOIS.*

MONSIEUR,

**V**ous me demandés ce que je pense de  
l'*Histoire des Suisses*, de Mr. le Baron  
d'ALT, dont il parut trois Volumes l'An-  
née dernière. Je vous avouërai, avec fran-  
chise, que quoi que j'en aie oui parler assez  
avantageusement, je ne l'ai pas encore lue.  
J'en fis d'abord l'emplette sur le bien qu'on  
m'en avoit dit. Mais vous savez ce qui  
nous arrive à nous autres Gens de Lettres,  
en matière de lecture. Quand nous avons  
acheté un Livre, nous ne nous pressons pas  
de le lire, par la raison que nous l'aurons  
toujours sous nôtre main, & qu'il ne nous  
échapera pas. Pour les Livres que nous avons  
d'emprunt, nous les expédions au plûtôt.  
Par une bizarerie assez singulière il y a des  
Ouvrages qu'on achette avec empressement  
& qu'on ne lit jamais, & cela précisément  
par

par la facilité que l'on sent que l'on aura de le faire toujours quand on voudra.

Il n'en sera pas de même du Livre dont il s'agit. Outre que j'étois déjà tout disposé à faire cette lecture, vous m'avez apporté de bones raisons pour la faire même incessamment. Vous m'avez averti, qu'il y a divers endroits de cette Histoire qui regardent nôtre Ville de *Genève*, & qui demandent d'être examinés. Dans ce rang est la fameuse Bataille de *Créci*, où Mr. le Baron d'*Alt* fait trouver un fort grand nombre de *Genevois*, qui ne se tirèrent pas avec honneur de cette Bataille.

Peu de jours après avoir reçu vôtre Lettre, j'eus la visite d'un de mes Amis, qui me fit une petite Censure sur mon délai à lire l'Histoire des *Helvétiens*. Il me dit, come vous, que cette Lecture est intéressante, que l'Auteur a fait des recherches dont on doit lui savoir gré, mais qu'il allègue aussi bien des faits, qui pourroient paroître douteux. Il n'oublia pas les *Genevois*, qu'on fait combattre à *Créci*, où peut être ils ne se trouverent jamais, & il me chargea expressément, come vous, de discuter ce Point d'Histoire.

Le Livre en question se trouva sur ma Cheminée. Mon Ami le prit & y chercha la Bataille de *Créci*. Voici comment elle y est narrée.

En 1346. Philippe de Valois fit une terrible perte. Edouard Roi d'Angleterre lui tua passé trente mille Hommes, entre lesquels se trouvèrent un grand nombre de Princes & de Seigneurs de la première Noblesse de France. Amédée de Savoie y commandoit l'Arrière Garde, & avoit conduit à l'Armée du Roi mille Hommes d'Armes, qu'il avoit pris dans le Pais de Vaud, & aux environs de Genève. Il arriva que le Comte d'Alençon, Frère du Roi, qui commandoit l'Avant garde, trouvant les Genevois sur les Helvétiens à la première ligne, leur fit changer de place, en disant, qu'il ne leur convenoit pas d'occuper ce Poste. Les Genevois en marquèrent leur dépit, par un cri douloureux, & perdirent bien-tôt cette première ardeur qu'inspire le pas d'honneur, quand on ne s'en croit pas indigne, & qu'on peut répondre de son courage. Cette faute du Comte d'Alençon, & cette insulte faite hors de Saison, & au moment qu'on alloit à l'Ennemi produisirent un effet fatal pour la France, en causant la perte de la Bataille. Car ce mouvement de rétrogradation des Genevois n'ayant pu se faire sans désordre & sans confusion, les Anglois qui s'en aperçurent, ne manquèrent pas d'en profiter, en portant dans cet endroit le plus fort de leur attaque. Il se joignit à cette fautive manœuvre des François, un autre événement, qui

qui ne fut pas moins fâcheux. Il tomba sur leur Armée une pluie si abondante, que les Cordes des Arcs s'étoient relâchées, elles leur devinrent presque inutiles . . . .

Le Prince Edouard, qui n'avoit encore que quatorze Ans, & que l'on apelloit le Prince Noir, à cause qu'il portoit des Armes extrêmement bruniées, fit attaquer les Genevois, qui n'étoient pas encore revenus de leur indignation, & les fit charger avec tant de vigueur, qu'ils furent enfoncés & mis en déroute. Le Comte d'Alençon irrité de voir les Genevois reculer dès le commencement du Combat, ne se posséda plus, & se mit à crier en Honne de désespéré, Allons, mes Amis, à cette Cavalerie Angloise, & pour nous faire un chemin plus facile, marchons sur le ventre de ces Genevois, qui sont un obstacle à notre Victoire. Les Genevois piqués de cette nouvelle insulte, s'ouvrirent pour faire passage à la Cavalerie Françoisse. Outrés de désespoir, ils s'éforcèrent de rompre leurs Arcs, pour s'en venger . . . Les Anglois reçurent les François avec toute la bravoure possible. Ils n'étoient que trente mille, & les François le double. Ils ne laisserent pas de remporter une Victoire complete\*.

Je ne vous cacherai, pas, Monsieur, que cette Lecture nous fit d'abord beaucoup de peine,

peine, à mon Ami & à moi. On y fait jouer un assez mauvais rôle à nos anciens Compatriotes *Genevois*. Nous partageames pendant quelques momens avec eux leur honte & leur confusion. Mais pour dissiper ces facheuses idées, nous essayames de regarder cette Histoire come douteuse, au moins sur la lâcheté & la défaite des *Genevois*. Je soupçonnai d'abord, que Mr. le Baron d'Alt pourroit avoir tiré cet Article de l'*Histoire de Genève de Létii*, qui est remplie d'Anecdotes apocryphes, sur tout pour les tems anciens. Mais l'ayant consulté dans la suite, je n'y ai rien trouvé de semblable.

Il a falu donc me tourner de quelque autre côté, pour découvrir l'origine de ce mauvais bruits. Pour avoir bien le détail de cette fameuse Bataille, il auroit falu recourir à *Froissart*, Historien contemporain, que l'on cite ordinairement sur ces Guerres des *François* & des *Anglois*; mais sa Cronique est un Livre assez rare, & que je n'avois pas sous ma main, lors qu'elle m'étoit nécessaire. A son défaut, il a falu me contenter de quelques Historiens plus modernes.

*Les Annales de France de Belle forêt*, disent l'équivalent de Mr. le Baron d'Alt. „ Avant „ que nos gens combattissent, disent-elles, „ il tona, gresla, & fit fort grand Orage, „ &

„ & la pluie ne cessant fut cause que les Cor-  
 „ des des Arbalestes s'amolirent . . . Tant y  
 „ a que les *Genevois*, desquels il y avoit un  
 „ grand nombre au Camp François, & qui  
 „ étoient au front de la Bataille, ne pouvant  
 „ user de leur trait, & se voyant maltraités  
 „ des *Anglois*, mirent en désordre la Cava-  
 „ lerie Française. ” *Vignier* dans son *Som-*  
*maire de l'Histoire des François* dit de même,  
 que les *Arbalestiers Genevois* firent mal leur  
 devoir, & tournèrent le dos tout du commence-  
 ment de la Bataille. Tout cela se rapporte assez,  
 come vous voies, *Monsieur*; La seule diffé-  
 rence c'est que l'Historien de *Fribourg* fait de  
 ces *Genevois* des *Archers*, au lieu que c'é-  
 toient des *Arbalétiers*. Vous verrés dans la  
 fuite, qu'il n'est pas tout à fait indifférent de  
 les armer d'un Arc ou d'une Arbalète.

Des Historiens de *France* beaucoup plus  
 récents, come le *P. Daniel* & l'Abé *Le Gen-*  
*dre*, ne parlent pas autrement. Ce dernier  
 dit, qu'à la tête de l'Armée étoient des *Ar-*  
*balétiers étrangers*, par qui comença la dé-  
 route. „ Le Roi & son Frère le Comte d'*A-*  
 „ lençon étoient si fort en colère contre ces  
 „ lâches, ajoute-t-il, qu'ils crièrent aux Ho-  
 „ mes d'Armes, Tuez cette Canaille, qui ne  
 „ fait que nous embarrasser. Ordre donné int-  
 „ prudemment, & qui ne fût que trop  
 „ prom-

„ promptement exécuté. La Gendarmerie  
 „ Française, imitant ces furieux dont par-  
 „ le la Fable, qui prêts à fondre sur *Cadmus*,  
 „ tournèrent leurs Armes contr'eux mêmes,  
 „ déchargea sur ses propres Troupes, des  
 „ coups qu'elle n'eût dû porter que contre  
 „ ses Ennemis.

J'aurois eu tort si j'avois négligé de con-  
 sultier aussi *Mezerai*, qui passe pour un His-  
 torien fidèle, jusqu'à être même un peu  
 caustique. „ Ces Arbalétriers, *dit-il*, qui  
 „ étoient au premier Bataillon, étant co-  
 „ mandés de doner, répondirent, qu'ils n'é-  
 „ toient pas en état; & come on les pressa  
 „ de combatre, la plupart, de dépit ou par  
 „ malice, & peut-être meme par trahison,  
 „ coupèrent les Cordes de leurs Arbalètes,  
 „ & retournèrent en arrière. *Philippe*, in-  
 „ digné de cette lâcheté, comanda au second  
 „ Bataillon de s'avancer, & de passer sur le  
 „ Ventre de ces Canailles.

Vous voies, *Monsieur*, que ce Portrait est  
 encore plus chargé que les précédens. On  
 nous avoit dépeint ces Arbalétriers simple-  
 ment come des lâches, & le caustique *Me-  
 zerei* les rend aussi suspects de trahison. Mais  
 loin que les *Genevois* doivent se plaindre de  
 lui, vous allés voir qu'ils lui ont de l'obliga-  
 tion. Il leur a fournï en même tems des  
 moïens



moïens de se laver de cet oprobre, qui va tout retomber sur les *Génois*. Il nous apprend que les deux Généraux qui comandoient ces Troupes étrangères étoient un *Doria* & un *Grimaldi*. Ces noms seuls expliquent assez d'où étoient venus ces Arbalétriers ; mais *Mezerai* les appelle ensuite des *Génois*. Le P. *Daniel* & l'Abé *Le Gendre* les qualifient de meme.

Voici donc la véritable cause de la méprise de Mr. le Baron d'*Alt*. C'est qu'il n'a pas su, qu'en vieux François on disoit les *Genevois*, quand on vouloit parler des *Génois*. J'ai lu dans plusieurs Auteurs du XVI. Siècle, que *Christophe Colomb Genevois*, avoit fait la découverte de l'*Amérique*. Tout le monde fait que cet habile Voyageur étoit originaire de *Gènes*. Nos vieux Historiens François ont parlé le même langage, & ont dit que les Arbalétriers *Genevois* firent mal leur devoir, à la Journée de *Creci*. Dès que le vieux Gaulois à disparu, ces mauvais Soldats ont changé de Patrie, & sont tous devenus *Génois*. Cet Eclaircissement pourroit suffire, mais je croi, *Monsieur*, que je vous persuaderai encore mieux, si j'apporte ici quelques exemples d'une semblable méprise.

On s'est trompé bien des fois sur les noms de *Gènes* & de *Genève*, en Latin & en François.

Rien n'est plus comun , que de prendre une de ces Villes pour l'autre. Voiez , je vous prie , ce qu'on a dit dans le *Journal Helvétique* de nos anciens Evêques de Genève \*. Vous remarquerez des Prélats *Génois* dans la Liste de ceux de *Genève* , & par représailles des Evêques que les *Génois* se sont apropiés, quoi qu'ils nous appartiennent incontestablement. Là même vous verrez un Auteur Italien , qui voulant doner le Catalogue de tous ceux qui ont écrit l'Histoire de *Genève*, y a mis par mégarde quelques Historiens de *Gènes*.

Le Père *Hardouin* y a aussi bronché, dans son Recueil des Conciles. Voici à quelle occasion. L'an 773. *Charlemagne* vint à *Genève*, dans le dessein de pénétrer en *Italie*, avec son Armée , & d'ataquer *Didier* Roi des *Lombards*. Il fit assembler dans notre Ville son Parlement ou son Conseil de Guerre, auquel on a trouvé à propos de doner le nom de Concile , parce que plusieurs Evêques y assistèrent. Le P. *Hardouin* l'a intitulé *Concilium Genovense* , & il avertit dans une Note, que ce Concile se tint à *Gènes* en *Italie*. Admirés, *Monsieur*, la singularité de la Remarque. Il s'agissoit, dans cette Assemblée,

\* Journ. Helvétique Mai 1749. p. 420. Episcopus *Jaqueusis* signifie également de *Gènes* ou de *Genève*.

blée, de délibérer principalement sur la route que l'on feroit prendre à l'Armée pour passer les Alpes, & ce Savant veut que ce Conseil se soit tenu de là les Monts, c'est-à-dire quand le passage étoit déjà fait.

Je vai essaier, pour égayer une Matière un peu trop sèche, de rapeller une Réponse qui fut faite un jour à ce Jésuite, qui doit être quelque part dans le *Journal Helvétique*. Un de ses Confrères de la Maison de Paris l'exhortoit à prendre un peu mieux garde à ce qu'il écrivoit. Il lui représenta, qu'on avoit été fort choqué de certains sentimens qu'il avoit hazardés dans ses Ouvrages, que bien des gens regardoient come des Paradoxes absurdes. *Hé ! Croiez-vous donc*, répondit le P. Hardouin, *que je me serai levé toute ma vie à quatre heures du matin, pour ne dire que ce que d'autres auront déjà dit avant moi ?* Son Ami lui repliqua que c'étoit très bien fait de se lever matin, que cependant il pouvoit en résulter un inconvénient, c'est qu'il arrivoit quelquefois que l'on començoit à écrire avant que d'être bien éveillé, & qu'alors on étoit exposé à débiter bien des rêveries. Je croi, *Monsieur*, que votre avis fera que nous mettions dans cette Classe, ce Conseil de Guerre de Charlemagne transféré à Gènes.

Voici quelques autres exemples du même *qui pro quo*, & cela dans nôtre Langue. Vous conoissez un Livre de l'Abé de Bellegarde, qui porte ce titre, *Les Règles de la Vie Civile, avec des traits d'Histoire, pour former l'esprit d'un jeune Prince.* „ Les grands Homes, „ dit-il, dans un endroit de son Livre, Les „ grands Homes ont dans le fond de leur „ Cœur des sentimens de générosité, que „ n'ont point des Gens d'un caractère médiocre, qui préfèrent l'utile à l'honête, „ & qui ne craignent point de se deshonerer, pourvû qu'ils y gagnent quelque chose. On avoit permis à *Henri le Grand* „ de faire entrer dans *Gènes* trente cinq „ mille François, lors qu'il assiégeoit le Fort de *Ste. Catherine*. Ses Capitaines lui représentoient que c'étoit une belle occasion, de s'emparer de la Ville. *Vous me donés là un beau conseil!* leur dit-il, *Ce seroit une action bien infame de paier par une si lache infidélité, la confiance que les Génois ont eüe en moi \**.

Les Ouvrages de cet Abé peuvent doner de bons principes de Morale à de jeunes Princes. Mais on doit leur conseiller de choisir quelque autre Maitre pour leur enseigner l'Histoire. Tout est défiguré dans ce

dernier trait, que je viens de rapporter. Cette Scène s'est passée auprès de Genève & non à Gènes. Vous savés, Monsieur, qu'Henri IV. n'a jamais passé les Monts. Le Fort de *Ste Catherine*, qu'il assiégeoit, étoit à deux ou trois lieues de nôtre Ville. Le Duc de Savoie l'avoit fait construire en 1589. pour tenir un peu en bride les *Genevois*, & lui avoit donné le nom de la Duchesse son Epouse. *Henri le Grand* l'assiégea en 1600. le prit & le fit raser, pour ôter cette épine du pié des *Genevois*. Après la prise de ce Fort, les Portes de Genève furent ouvertes à tous ceux de la Cour de ce Prince, & à son Armée. Voilà où il faut placer le mauvais & dangereux Conseil, qu'on lui donoit. Mais au lieu des 35000. Homes, que l'Abé a introduit dans Genève, il faut par une réforme un peu forte, les réduire à 4. ou 5000. qui y passèrent une nuit\*.

Il y a cinq ou six ans, qu'il parût à Genève un *Journal Historique du Commerce*. Dans le second Caier, on donoit un Extrait d'un Livre intitulé, *Essai sur la Marine*. Cet Auteur fait voir que la Navigation fût fort négligée en France, jusqu'au tems des Croisades. Mais que l'entêtement pour le Voiage de la Terre sainte, qui devint presque gé-

\* Spon, Hist. de Genève T. I. p. 416.

néral, fit mettre la Marine sur un meilleur pié. *C'est alors, dit cet Auteur, que s'établit la Charge d'Amiral auparavant inconnue. On ne s'attendroit pas, ajoute-t'il, à voir pour un des premiers qui en fut revêtu, un Genevois nommé Rufin-Volte. Le Journaliste a raison de dire qu'on ne s'y attendroit pas. Nous étions encore moins en état de fournir un Amiral à Philippe Auguste, que mille Arbalétriers à Philippe de Valois. Se feroit-il formé sur nôtre Lac Léman? Dans ce cas là, les Plaisans n'auroient pas manqué de l'appeler un Amiral d'eau douce. Mais Rufin Volte étoit Génois, & la Méditerranée l'avoit rendu un excellent Home de Mer. La source de l'erreur vient de ce que le Journaliste a copié servilement du Tillet, qui dit dans sa Chronique abrégée des Rois de France, que ce premier Amiral étoit Genevois. Mais du tems de du Tillet on n'apelloit pas autrement les Génois.*

Au reste, *Monsieur*, je vous prie d'être persuadé, que ce n'est pas par un esprit de malignité, que j'ai relevé la bévue de ces différens Auteurs, c'est seulement pour prouver en faveur de Mr. le Baron d'Alt, que le pas est fort glissant.

Outre la ressemblance de nom entre *Genes* & *Genève*, déjà si propre à causer de l'équivoque, nôtre Historien de Suisse a eu une  
rai-

raison particulière de prendre pour des Genevois ces Arbalétriers de Créci, c'est que, selon lui, ils avoient été amenés au Roi de France, par *Amédée VI.* Duc ou Comte de Savoie, come on le qualifioit alors. Il est naturel de penser, que ces Troupes Auxiliaires avoient été tirées de Genève, ou des environs, plutôt que de Gènes. Il s'agit donc d'examiner s'il est bien constaté que ce Prince se soit trouvé à cette Bataille, & qu'il eût amené du secours, au Roi de France.

Mr. le Baron cite pour ses Garans *Tschudi* & *Schodeler*; mais il a suivi de mauvais Guides. *Froissart*, dont j'ai enfin trouvé la Chronique depuis quelques jours, nomme les Princes qui combattirent à Créci, & ne fait nulle mention d'*Amédée*. *Paradin* dans sa *Chronique de Savoie* parle de toutes les Expéditions militaires de ce Prince, & omet celle-ci. *Mezerai* & le P. *Daniel* nomment les Princes qui comandoient les différens Corps, & *Amédée* n'y paroît point. L'Arrière garde qu'on prétend qu'il ait comandée, avoit à sa tête le Roi *Philippe* lui même. L'Abbé *le Gendre* est le seul des Historiens François, qui ait mis le Comte de Savoie dans la Liste des Princes, qui se trouvèrent à Créci; mais il aura puisé dans quelque mauvaise source.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à faire attention à l'âge de ce Prince, quand cette Bataille se donna. Amédée étoit né en 1334. Il n'avoit donc que douze ans en 1346. On lui donna pour Tuteurs *Louis de Savoie*, Seigneur de *Vaud*, & *Amé*, Comte de *Genève*. Quelle apparence que *Philipe* eut confié son Arrière garde à un Prince si jeune?

Mais voici quelque chose de plus fort, que de simples présomptions, tirées de l'âge tendre de ce Prince, & du silence des Historiens. *Guichenon*, dans son Histoire de Savoie, dit clairement, qu'*Amédée*, qui fut appelé dans la suite, *le Comte Verd*, n'eût aucune part à l'Afaire de *Créci*. „ Quelques „ Historiens François & Savoisiens, dit-il, „ parlant de la funeste Bataille de *Créci*, „ donent l'honneur à ce Prince d'avoir co- „ mandé l'Arrière garde, & doné jusques „ dans l'Escadron du Prince de *Gales*; mais „ *Amedée* ne peut pas s'être rencontré en „ une si belle occasion, parce qu'il n'avoit „ alors que douze ans. \* .

Cet Historien soupçonne, que ce qui aura pû avoir doné lieu à cette méprise, c'est que le Tuteur de ce jeune Prince, que nous avons vû qui étoit Seigneur de *Vaud*, fut à *Créci*, & y mena quelques Troupes. On aura pris

\* *Guichenon*, Hist. de Savoie, p. 400.



ce *Louis de Savoie* pour le Comte de *Savoie*. On pourroit encore, ce me semble, ajouter une autre Conjecture à celle de *Guichenon*. En 1355., c'est-à-dire neuf ou dix années après la Bataille dont il s'agit, le Roi de France demanda à *Amédée* du secours contre les *Anglois*. Le Comte de Savoie alla en personne joindre l'Armée de France, avec l'élite de sa Noblesse. On voit encore dans un Régistre de la Chambre des Comptes de *Paris*, la Liste des principaux Gentilshomes de Savoie, qui accompagnèrent leur Prince dans cette Expédition. Il est vraisemblable qu'on aura confondu ces deux Evénemens.

Concluons donc, pour la décharge de notre Historien de *Fribourg*, que s'il s'est trompé sur quelques circonstance de la Bataille de *Créci*, c'est que plusieurs Auteurs s'y étoient aussi trompés avant lui. D'ailleurs cet Evénement n'entre qu'incidemment dans son Histoire. Dans les Ouvrages de longue haleine, l'esprit ne peut pas être toujours également tendu, & l'attention se relache sur tout à l'égard de ces Faits, que l'on n'emploie que come des Episodes. Je me flate qu'à la faveur de ces petits adoucissmens, il ne trouvera pas mauvais, que j'aie éclairci ce point d'Histoire. Il est trop galant Home, pour s'en formaliser. Il a invité lui même, dans sa  
Pré-

Préface, ses Lecteurs à l'avertir des fautes qu'ils remarqueront dans son Ouvrage. S'il en fait une seconde Edition, il fera aisé de corriger l'incident que je viens de débrouiller. Il n'y aura pour cela qu'à métamorphoser les Arbalétriers *Genevois* en *Génois*, & faire rester *Amédée VI.* chez lui; ou le mieux seroit de supprimer entièrement cet Article, qui rectifié ainsi, ne tient plus par aucun endroit à l'Histoire des *Suisses*.

Je suis si persuadé de la sincérité de l'invitation de nôtre Auteur à lui communiquer les Remarques que nous aurons faites sur son Histoire, que je vai incessamment la lire dans cette vie; mais si j'en relève encore quelques endroits dans la suite, ce sera toujours en observant les règles de l'équité & de l'honnêteté dûes sur tout à un Ecrivain de cet ordre. Par exemple, je déclare d'avance que je n'ataquerai point les fautes de Langage qu'il peut avoir comises. On doit se souvenir, que la Langue Française n'est point sa Langue maternelle. Nous lui avons trop d'obligation de nous avoir donné une Histoire des Suisses en François, Ouvrage qui manquoit dans nôtre Langue, pour le chicaner sur quelques expressions. Une Critique vétilleuse sur des minucies, de Grammaire seroit ici également injuste & déplacée.

Vous

Vous ne trouverez pas mauvais, *Monsieur*, que j'ajoute encore ici quelques Remarques détachées sur cette mémorable Journée de Créci. Mr. le Baron, d'accord en cela avec tous les bons Historiens, dit, que dans le tems que la mêlée alloit comencer, une grande pluie qui survint, aiant fait lâcher les Cordes des Arbalètiens, ils combattirent avec beaucoup de désavantage, & que ce fût là une des principales causes de la perte de la Bataille. Les *Anglois* de l'autre côté opposèrent leurs Archers à ces Troupes auxiliaires, & une grêle de Flèches Angloises leur firent bientôt lâcher le pié. Il n'ait là dessus une difficulté qui se présente naturellement à l'esprit. On demande si cet inconvénient de la pluie ne devoit pas être réciproque, & avoir relâché la Corde des Arcs, come celle des Arbalètes.

Je ne crois pas que les Historiens Anglois, pour rendre raison de ce désavantage des François, aient eu recours à une Providence particulière en faveur de leur Nation. Aucun d'eux, que je sache, ne s'est avisé de dire, que come la Guerre que la France leur faisoit étoit une Guerre injuste, le Ciel se déclara contre leurs Ennemis par des tonnerres, des éclairs & par une pluie abondante, qui les incomoda beaucoup, tandis qu'eux  
n'es-

n'effuièrent rien de semblable; que c'est là la raison de ce que leurs Arcs les servirent si bien, pendant que les Arbalètes des François ne firent presque aucun effet. Si l'esprit de parti avoit fait ainsi remonter quelque Ecrivain Anglois, jusqu'à la première Cause, il auroit été facile de le réfuter par ce mot de l'Evangile, *Dieu répand également la pluie sur les justes & sur les injustes.* Matth. V. 45.

*Rapin Thoiras*, dans son Histoire d'Angleterre, s'est fait cette Objection, & la résout de la manière la plus simple & la plus naturelle. *Aparenment*, dit-il, *les Cordes des Arbalètes Gènoises étoient d'une autre matière que celles des Anglois, puis que la pluie ne faisoit pas le même effet sur les unes & sur les autres.* Il suppose vraisemblablement, que les Cordes des Arbalètes étoient de boïau, come celles de nos Raquettes, & que celles des Arcs étoient simplement de fil. Vous savés qu'une Corde de boïau se relache à la pluie, & qu'une Corde de fil au contraire se renfle & se racourcit.

Mais sans en venir là, & en donnant aux uns & aux autres des Cordes de boïau, on peut rendre raison de ce que les Arcs servirent très bien les *Anglois*, & les Arbalètes devinrent à peu près inutiles aux *Gènois*. Il n'y a qu'à se représenter coment cette Arme

ancienne étoit faite. Elle étoit composée d'un Arc ordinairement d'acier, monté sur un fût de bois. On la bandoit avec éfort, par le moien d'un fer propre à cet usage. La Fleche que devoit chasser l'Arbalète avoit ordinairement un fer pointu, de figure quarrée, & par cette raison portoit anciennement le nom de *Quarreau* \*. Mais ce qui mérite le plus nôtre attention, c'est que quand l'Arbalète étoit bandée, la Corde entroit dans une coche ou échancrure destinée à la fixer. Si elle étoit mouillée, ce relachement empêchoit que l'Arc ne fut aussi tendu qu'il devoit l'être. L'Arc d'un Archer n'avoit pas le même inconvénient. En cas de pluie il n'y avoit qu'à tirer un peu plus la Corde, & l'Arc se trouvoit plié d'une manière à faire toûjours son éfet. Il faut ajouter que ces Arbalétiers *Génois*, devenus presque inutiles par l'accident de la pluie, étoient en très grand nombre, & composoient une partie très considérable de l'Armée. *Froissart* en met jusqu'à 15000. nouvelle preuve, pour le dire en passant, qu'ils étoient *Génois* & non *Genevois*. Nôtre  
Ville

\* C'est de cet usage qu'il faut tirer l'Etimologie de cette façon de parler Française, le *Quarreau* de la foudre. Elle ne vient pas de ces prétendues pierres de tonnerre, qui n'ont point la forme quarrée, mais de ces *Quarreaux* ou Dards des Arbalètes. parce qu'en éfet le Tonnerre tombant paroît avoir la figure d'un Dard en zigzag, & qu'on a coutume de le peindre ainsi.

Ville n'auroit pû en fournir un si grand nombre.

Outre le relâchement des Cordes des Arbalètes, le P. Daniel donne encore quelques autres raisons de la déroute des François. *Leurs Troupes*, dit-il, *étoient fort fatiguées de la Marche qu'elles avoient faite ce jour-là, & elles arrivèrent en désordre. Une grande faute que l'on fit, ce fut de changer l'Ordonnance en présence de l'Ennemi, & que les Génois començant à lâcher le pié, le Comte d'Alençon, au lieu de leur faciliter leur retraite, ou de prévenir les désordres qu'elle pouvoit causer, les fit charger par les Soldats de sa Ligne, come des Traîtres. Pendant ce tems-là, nonseulement les Archers Anglois tiroient sans cesse; mais encore leur Gendarmerie vint charger la Gendarmerie Française, qui étant fort dérangée ne pût soutenir l'éfort \**.

On peut ajouter à toutes ces raisons, que les Anglois avoient de l'Artillerie, & que les François n'en avoient pas. *Villani* donne quelques Pièces de Canon à l'Armée Angloise. *On prétend que ce fut dans cette mémorable Bataille, dit Rapin Toiras, que les Anglois commencèrent, pour la première fois, à se servir du Canon, dont l'usage étoit encore inconnu en France. Quatre Pièces qu'ils avoient placées*

\* Hist. de la Milice Française, T. I, p. 220.

sur une petite Coline, firent une si grande exécution parmi les Troupes Françoises, & leur inspirerent tant de terreur, qu'on attribue en partie le succès de cette Journée à la surprise que causa cette nouveauté.

Cet article mériteroit quelque discussion, si ma Lettre n'étoit pas déjà trop longue. Il est très bien prouvé que cette nouvelle Artillerie étoit déjà en usage en France huit ou dix ans auparavant. Il paroît par un Régistre de la Chambre des Comptes de Paris, que le Trésorier des Guerres a marqué sur l'an 1338. de l'Argent donné à un tel pour avoir poudres, & autres choses nécessaires aux Canons, qui étoient devant Puy Guillaume. Le P. Daniel dit, que s'il ne paroît pas que les François eussent du Canon à Créci, c'est peut-être que voulant atteindre le Roi d'Angleterre, qu'ils poursuivoient, ils avoient appréhendé de retarder leur Marche, en traînant après eux ces lourdes Masses. Quoi qu'il en soit, nous voila suffisamment éclairés sur l'Epoque de cette Invention.

Je suis &c.



# LETTRE

De Mr. le Conseiller CUENZ aux EDITEURS.

J'AI vu, MESSIEURS, dans votre Journal du Mois de Décembre dernier, la Pièce d'un Anonime, intitulée, *Remarques sur les Insectes & en particulier sur les Fourmis*, qui contient une espèce de Dissertation particulière en faveur de ceux qui depuis quelque tems cultivent cette branche de l'Histoire naturelle. L'Auteur en fait voir l'utilité & celle que l'Home peut retirer d'une grande partie de ces petits Animaux. Il remarque fort judicieusement, contre ceux qui envisagent come frivole une occupation de ce genre d'Etude qui tend à l'exaltation de la Sagesse, de la Bonté, de la Toute-puissance & de la Gloire de l'Être Suprême; que *l'Etude de la Nature, jusques dans ses plus petits détails, est la véritable Phisique, & vaut mieux pour nous éclairer, que tant de Système du Siècle passé, dont la plupart sont reconus aujourd'hui pour chimériques & passent pour des Châteaux en Espagne.* Tout ce que l'Auteur dit sur ce sujet, autant que je suis capable d'en juger,



me paroît bien pensé, bien écrit, & montre un Homme qui a beaucoup d'Esprit, de Jugement, & d'Erudition.

Mais j'ai vû aussi dans cette Pièce une forte d'Apendice, que l'Auteur y a jointe, qui me regarde en particulier, & où, avec sa permission, il s'est un peu oublié, d'autant plus que cette Apendice n'a aucun rapport naturel avec ce qui précède: D'où je juge, qu'il ne l'a cousue à sa Pièce, que pour se satisfaire sur ce qu'il avoit envie de dire contre mon Siftème Philosophique, que j'ai publiée en 1742. & dont j'ai donné depuis un Précis, avec les changemens que j'ai crû convenables.

Voici coment l'Auteur s'explique dans l'Endroit dont il est question. *Je dois cependant, dit-il, reconoitre ingénument, avant que de finir, que la Découverte des Polypes d'eau douce a donné lieu à une Objection contre la spiritualité de l'Ame. Vous n'ignorés pas sans doute, qu'un Philosophe Suisse, a composé un gros Ouvrage, pour prouver que la Matière peut penser, & il apuie beaucoup sur la singularité du Polype, pour prouver cette Thèse. C'est son Cheval de Bataille, & il se croit monté avantageusement pour combattre ses Adversaires. Il ne me reste pas assés d'espace pour entamer cette Dispute: Je vous renvoie à ce qui*

a été écrit dans différens Journaux contre ce dangereux Système. D'ailleurs ces Questions métaphisiques sur la nature de l'Âme, sont un peu trop relevées pour moi : Il ne me convient pas de prendre le vol si haut &c.

Je ne veux pas pour le présent analiser ce raisonnement, come je le pourrois : Je me contenterai seulement de dire, que si l'Auteur a vû que j'apuie beaucoup sur la singularité du Polype, pour prouver ma Thèse, il ne peut l'avoir vû que dans mes deux Lettres écrites à Mr. de Sandoz, inferées dans vôtres Journ. des Mois de Nov. & Dec. 1742. & dans celle que vous avés placée dans le Mois de Mars 1743. adressée à feu M. le Président *Boubier*, qui m'avoit honoré de son Commerce jusqu'à sa Mort, & a qui j'adressai aussi sous le nom de l'Abé F\*\*. de M\*\* les trois grandes Lettres qui forment le Tome III. & une partie du IV. de mon *Essai Philosophique*, lesquelles en ont été fort goûtées, du moins autant que le Lieu de sa naissance & la Place qu'ocupoit ce Savant du premier Ordre, le peuvent permettre.

Si donc nôtre Auteur a vû les trois Lettres dont il s'agit, come il n'y a pas lieu d'en douter, il doit y avoir vû aussi les deux endroits, que je suis obligé de rapporter ici : Il y a donc, ai je dit dans ma première  
Let-

Lettre p. 15. par la Volonté & la Toute puissance de l'Etre Suprême, un Mécanisme général connu au Créateur seul, établi dans l'Univers, qui opère en particulier les générations & les corruptions de tout ce qui est composé de la matière qui existe: Il y a un Principe moteur qui donne & entretient le mouvement régulier, que nous admirons dans les Corps célestes, & celui que nous apercevons dans les autres Etres insensitifs; un Principe de Vie, qui forme les Minéraux, les Vegetaux & le Corps de tous les Etre sensitifs; qui donne en particulier aux Bêtes de toutes les espèces, la vie & le sentiment qui leur convient, relativement aux Causes finales & à l'Ordre préétabli dès la Création dans l'Univers &c. Ceux qui ne veulent pas convenir de ce que j'ai établi à cet égard, & en particulier par rapport aux Bêtes brutes de toutes les espèces, n'ont qu'à se préparer de répondre aux différentes questions, dont j'ai fait mention ailleurs\*: Dieu a-t'il créé des Ames pour les Bêtes? A-t'il créé tout à la fois toutes celles qui doivent entrer successivement dans les Corps de toutes les Bêtes? Quelle est dans ce cas leur demeure, en attendant qu'elles passent dans ces Corps? Dieu est-il toujours prêt à tirer une de ces Ames, du nombre de celles qu'il a créées dès le commencement, ou à en créer dans cha-

L 2

qu

\* Voirs mon Essai Phil. T. IV. ll. Part. p. 125. &amp; suiv. ..

que instant que l'occasion particulière le demande ? Ou si cette occupation perpétuelle est peu digne de la grandeur & de la majesté de cet Etre suprême, come je le crois, sur quel autre Etre Dieu s'est-il déchargé de ce soin ? Ou ces Ames sont-elles produites & reproduites les unes des autres ? Mais des Ames censées absolument intelli- gibles, sans parties & par conséquent indivi- sibles, comment seroient-elles propres à cette pro- pagation ? Ces Ames sont-elles matérielles ou immatérielles ? Dieu les détruira-t'il à la mort des Bêtes, ou les conservera-t'il ; & s'il les con- serve, que deviennent elles ; quelle est leur desti- nation ? Ceux dont je parle, n'ont qu'à se pré- parer encore, de nous apprendre en particulier & d'une manière qui ne souffre aucune réplique, quel est le Principe animant dans les petits Ani- maux de nouvelle fabrication, dont il s'agit \* ; quelle est la nature de ce Principe ; d'où il vient ; par qui & de quelle manière il est infusé à ces petites machines ? Si toutes ces Réponses, ces solutions sont différentes de celles que je donne, sont reconues satisfaisantes par des Juges compé- tens ; je veux dire, par ceux qui sont en état d'en juger sainement & impartialement, je serai tout le premier à y souscrire, & à consentir, qu'il ne soit plus question de mon Système.

Jo.

\* J'entens les opérations de Mrs. Trembley, Bonnet, & autres habiles Physiciens sur les Polypes &c.

Je ne saurois m'empêcher de vous dire, Monsieur, ai-je dit encore dans ma seconde Lettre p. II., que pendant que j'étois occupé à vous écrire cette Lettre, j'ai reçu la visite d'un Ami, qui est en relation avec la plupart des Savans de notre chère Patrie, & qui a cru devoir m'avertir, que le sentiment général de tous les lieux où mon Ouvrage s'est répandu, étoit, que mon Système est sujet à des conséquences dangereuses, & qu'il est à craindre qu'il ne produise de mauvais effets sur les Esprits. Je n'entrerai pas dans les motifs secrets de ceux qui pensent ainsi: Je veux bien croire que c'est de bonne foi qu'ils sont persuadés de ce qu'ils craignent; mais j'en conclus, que mon Système étant devenu public & son objet étant aussi important qu'il l'est; ils sont obligés en Conscience & par leurs devoirs particuliers, de se développer publiquement aussi sur ces conséquences & sur le mal qu'elles peuvent produire suivant eux. Ils me permettent donc de les somer d'y satisfaire. S'il se trouve qu'il y a du vrai & du solide dans ce qu'on pourra opposer à mon Système, je suis prêt tout le premier à condamner mon Ouvrage au feu, ou à me retracter publiquement, selon l'exigence du cas. Si au contraire ces Objections sont mal fondées, ceux en faveur desquels j'ai écrit, le sentiront aisément par eux mêmes, sans que je sois obligé de mettre d'avantage la main à la Plume.

Voilà deux Somations affés folcmmelles & affés publiques , fur lesquelles cependant je ne fache pas que, depuis fix à fept ans, Perfonne ait don e figne de Vie; preuve, qu'il eft beaucoup plus aif e de faire du bruit, & par un  fet du pr jug e, d clamer en g n ral contre un Ouvrage pour le d crier, que de le r futer folidement.

Quoi qu'il en foit, fi mon Sift me eft mal imagin e, mal coufu, mal fond e, mal prou v e, il eft  vident que dans ce cas il ne m rite que du m pris, & qu'on auroit tort de le taxer de dangereux: Si au contraire il eft dangereux en  fet; s'il eft d'une nature   en imposer   ceux qui ne feroient pas aff s fur leur garde; s'il eft   craindre qu'il ne produife de mauvais  fets fur des Efprits fufceptibles de certaines impreffions, ou fi du moins il peut  tre en vifag e come tel, un Auteur auffi judicieux que l'Anonyme paro t l' tre devroit bien fentir, que ce n'eft pas aff s, s'agiffant d'une mati re auffi importante que celle dont il eft queftion dans mon Sift me, de le traiter fimpl ment & fuperciellement de dangereux; mais qu'il falloit le prouver en m me tems, montrer, *Ubi latet anguis in herba*, tacher de garantir du mal ceux qui en pourroient  tre infect s, & doner   l'Auteur du Sift me la mortification que fa t m rite

rité ou ses mauvaises intentions auroient méritées.

Si ce Système est dangereux, il ne sauroit l'être qu'entant qu'il ataque la Religion ou la Morale, ou toutes les deux; n'étant pas tout à fait un Ignorant, ne pourroit-on pas présumer que c'est sciemment & volontairement que j'ai répandu mon poison dans le Public? Or, il est aisé de sentir qu'une accusation aussi grave doit être prouvée, ou que si elle ne peut l'être, comme j'ai lieu de m'en persuader, je serois en droit d'imputer à mon tour à l'Acufateur un plus grave délit, que celui sur lequel l'accusation roule.

Mais de quoi s'agit-il dans le fond? L'Auteur m'accuse d'avoir entrepris de prouver que la Matière peut penser. En cela il me fait beaucoup trop d'honneur.

Tout ce que j'ai avancé sur ce sujet, c'est d'avoir parlé après un Philosophe des plus religieux qui ait jamais paru, qui a été généralement admiré de son Siècle, & qui le sera de toute la Postérité, tant qu'il y aura du bon sens dans le Monde. Vous comprenez bien, *Messieurs*, que c'est l'Illustre *Locke* que j'ai ici en vue\*. Ce grand Philosophe a non-seulement montré la possibilité de ce dont il

L 4

est.

\* Voici le II. Vol. de mon Essai Philosoph. qui est une forme de Commentaire sur le Texte de ce grand Philosophe.

est question ; mais il a aussi défendu son sentiment contre ses Antagonistes d'une manière qui jusqu'à présent est restée sans réplique, du moins sans réplique solide.

Je pourrois aller bien plus loin ici, & alléguer en faveur de mon Ouvrage d'autres Autorités respectables. Ceux qui sont tant soit peu versés dans l'Histoire Ecclésiastique, ne sauroient ignorer, que l'Etendue réelle de l'Ame étoit le sentiment général des premiers Chrétiens, sans en excepter ces Pères de l'Eglise, dont plusieurs ont pourtant scellé de leur sang la Religion qu'ils professoient ; mais c'est une Discussion, dans laquelle il n'est pas nécessaire d'entrer pour le présent, d'autant plus que, dans mon *Essai Philosophique*, je me suis très amplement expliqué, tant sur ce sujet, que sur la Question même, qui regarde la faculté de sentir & de penser, que j'attribue à l'Etre humain, matériel & organisé, tel qu'il est sorti des mains de son Créateur, & que depuis j'ai mieux développé encore dans le Précis de mon Système, que j'ai publié l'Année passée, en accordant la Raison naturelle, l'Expérience & le Sentiment avec la Révélation : Je crois même l'avoir fait d'une manière qui ne pourra être déaprouvée de ceux de mes Lecteurs, qui sont en état d'examiner mes raisons & mes preuves, sans partialité.



Je reviens donc à mes trois Lettres : Si l'Auteur les a vües, il doit sans doute avoir vü aussi les deux endroits que je viens d'extraire de la Ire & de la 2de, & ce que j'ai dit dans la 3me. relativement à ce sujet : Il me paroît donc, que la somation publique que j'ai faite à ccux qui trouveroient à redire à mon Siftème, devoit l'engager à se développer autrement qu'il n'a fait, ou à garder entièrement le silence.

L'Anonime renvoie ses Lecteurs, à ce qui est écrit, *dit-il*, dans diferens Journaux contre ce qu'il apelle un dangereux Siftème. Vous savés, *Messieurs*, que dans la Ville que nous habitons & où fort peu de Gens s'appliquent à ce genre de Lecture, nous ne sommes pas à portée de voir tous les Journaux qui paroissent : L'Auteur me feroit donc grand plaisir d'indiquer ceux dans lesquels mon Siftème est censuré. Ce seroit même une sorte de Charité qu'il auroit pour moi, qui me doneroit occasion de sentir mon Erreur, si l'on m'en avoit convaincu, & de profiter des avis qu'on m'auroit donné.

Tout ce que je vois ici, c'est la *Bibliothèque raisonnée*, la *Nouvelle Bibliothèque de Paupié*, & la *Nouvelle Bibliothèque Germanique*. La première jusqu'à présent n'a fait aucune mention de mon Siftème ; il est vrai que dans la

se-

seconde, Mois d'Octobre 1742. §. 2. il a paru un Extrait de ce Système, avec des Remarques, dans lesquelles j'ai été fort peu ménagé; ce qui m'a obligé d'y faire une Réponse, que vous avez inserée dans les Mois d'Oct. & de Nov. 1743. & qui, j'ose le dire, a été fort aprouvée de quelques vrais Connoisseurs; du moins l'Auteur des Remarques, qui, peut-être, n'est pas inconnu à celui qui m'attaque, a gardé un profond silence sur cette Réponse; & je crois que c'est tout ce qu'il pouvoit faire de mieux.

Quant à la Bibliothèque Germanique, c'est de leur propre mouvement que les Auteurs y ont inseré, non seulement mes trois Lettres sur les Polypes\*, qu'ils ont tirées aparemment de votre Journal, & dans les Mois de Janvier, Février & Mars 1748. §. VI. un Extrait d'une de mes Lettres *touchant la différence qu'il y a entre la nature des Corps & celle des Esprits*; mais aussi dans le Mois d'Avril, Juin & Juillet de la même année §. IX. une partie de ma Réponse à la Critique dont je viens de faire mention. Ce Journal aiant été interrompu depuis & repris ensuite, je me flatte que dans peu on y verra l'autre partie, de même que le Précis de mon Système sur la nature de l'Être humain, que j'ai

\* Tome I. 1746. §. VIII. & 1747. §. XIII.

J'ai rendu public, au commencement de l'année passée.

Vous sçavez, *Messieurs*, que les Auteurs de ce Journal, sont deux illustres Théologiens ; il est aisé de sentir, que, s'ils avoient crû devoir envisager mon Systeme, come fait nôtre Auteur ; s'ils y avoient découvert du dangereux ou du Poison, ils se seroient bien gardés de se comettre envers le Public, en le scandalisant par la Production d'un Ouvrage, qui, s'il étoit tel que l'Auteur le traite, mériteroit d'être enseveli dans un éternel oubli.

Je pourrois joindre au témoignage tacite de ces deux respectables Théologiens, celui d'un des plus célèbres Professeurs en Philosophie qu'il y ait en Allemagne, dont j'ai reçu il y a quelque tems une grande Lettre sur le Précis de mon Systeme, dans laquelle, quoi qu'il ne soit pas en tout d'accord avec moi, sur ce qu'il y a de purement physique, avoue néanmoins ingénument, qu'ayant accordé cette partie come j'ai fait avec la Révélation, j'ai mis par là les intérêts de la Religion entièrement à couvert, & que par conséquent, je ne dois m'attendre à aucun reproche à cet égard.

Quoi qu'il en soit de tout ce que je viens de dire, *Messieurs*, l'Auteur Anonyme doit avoir

avoir vû dans la Lettre que je vous ai adressée dans le Mois d'Octobre passé, & que vous avés placée à la tête du Précis de mon Système, que j'ai assés de confiance en la bonté de la Cause que je soutiens, pour ne pas me tenir derrière le rideau, come il fait de son côté, peut-être uniquement par rapport à l'endroit de sa Pièce qui me regarde ; qu'il me permette donc de le somer en son particulier, come j'ai déjà fait en général, de justifier publiquement ce qu'il a avancé contre mon Système. Inutilement prétendrait-il, que les Questions métaphisiques sur la nature de l'Ame sont trop relevées pour lui. Le Lecteur capable de juger de ce qu'il y a de beau & de solide dans sa Pièce, indépendamment de ce qui me regarde, sentira aisément, que ce qu'il a voulu insinuer à cet égard, n'est qu'une modestie déplacée ; d'ailleurs il ne s'agit pas de Métaphisique dans mon Système, ni de ces Idées creuses, sur lesquelles les *Péripatésiciens*, les *Descartes*, les *Mauebrauches*, les *Leibnitz*, & autres Philosophes à Hypothèses & à Principes abstraits, ont fondé les leurs. C'est un témoignage qu'on me rendra, à ce que j'espère, dans le Monde savant & non prevenu. L'Anonyme trouve qu'il y a du dangereux dans mon Système, il doit savoir en quoi il consiste, il ne doit donc

donc point être embarrassé à se développer là dessus. S'il le fait, come je dois m'y attendre, en s'aquitant de ce qu'il doit à cet égard au Public, à lui même & à moi, je recevrai de mon côté, avec respect & docilité les Leçons qu'il voudra bien me donner, & selon l'exigence du cas, je ferai ce que doit faire un Home, persuadé come moi, que rien ne fait tant d'honneur en ces occasions, que d'avouer publiquement qu'on s'est trompé.

J'espère, *Messieurs*, qu'en la qualité que vous prenés, qui est celle de Juges, qui tiennent la balance égale entre les Parties, & qui admettent les défenses, après avoir écouté les acufations, vous voudrés bien inserer cette Lettre dans vôtre Journal. C'est une justice que vous me rendrés, & que je recevrai avec une reconnoissance égale à la parfaite estime avec laquelle je suis &c.

NEUCHATEL le 2. Mars 1750. CUENZ.





## OUVRAGES NOUVEAUX.

**L**'Abé NOLLET, de l'Académie Royale des Sciences de *Paris*, de la Société Royale de *Londres*, & de l'Institut de *Bologne*, Maître de Philosophie de Monseigneur le DAUPHIN, vient de donner sur l'Électricité, un nouvel Ouvrage, qui renferme des Découvertes curieuses: Il est intitulé: *Recherches sur les causes particulières des Phénomènes électriques, & sur les effets nuisibles ou avantageux que l'on peut en attendre.*

Il a paru à *Paris*, dans les commencemens de cette Année, une Brochure très bien écrite, qui est une Réfutation du sentiment de Mr. de *Voltaire* au sujet du *Testament Politique du Cardinal de Richelieu*, qu'il a prétendu être un Ouvrage supposé. On assure, que cette Brochure a pour Auteur, une Dame du premier rang, distinguée par son esprit & par son savoir, & qu'elle sort de la Plume de Madame la Duchesse d'*Aiguillon*.

On vient encore de donner à *Paris* un Ouvrage singulier, traduit de l'Anglois, intitulé, *Dialogues de Hylas & de Philonous*. Le Docteur *Berkeley*, Evêque de *Cloyne* en est

est l'Auteur. Il entreprend d'y prouver, par des raisonnemens spécieux & subtils, que l'Opinion de l'existence extérieure de la Matière & des Corps, est absurde & contradictoire. On assure que ce Système ne fera pas fortune en France, & les Persones judicieuses pensent, qu'il seroit peut-être aussi difficiles de réfuter sérieusement l'opinion de ce Prélat, que d'en être réellement persuadé.

Il a paru aussi tout récemment une *Exposition des Découvertes Philosophiques du Chevalier NEWTON*, par Mr. *Macklathrit*, mise en François par Mr. *La Verote*, Médecin. Ce Livre, qui paroît depuis deux ans en Angleterre, & qui ne fait que de naître à Paris, est divisé en plusieurs Parties. La première satisfait en général tous les Lecteurs, parce qu'elle est facile à entendre. C'est une Exposition historique & un Précis de tous les Systèmes, tant anciens que modernes, qui ont précédé celui de *Newton*. Tout le monde convient de la netteté du stile & de la grande érudition de l'Auteur, dans cette Partie. On ne tient pas tout à fait le même langage à l'égard des autres Parties, qui ne sont pas à la portée de tout le monde. Les Géomètres les lisent & les comprennent facilement; mais ceux qui n'entendent point cette Science, & qui sont le plus grand nombre, n'y

trou-

trouvant presque que des Lignes hérissées d'Algebre, s'imaginent que tout cela ne vaut rien. Les Phisiciens, qui n'ont l'Esprit rempli que de leurs Siftèmes, de leurs Observations & de leurs Expériences, ne veulent que des Découvertes toutes seules, & c'est ce qu'ils ne trouvent point dans ce Livre. Tel est le malheur des Ecrivains, même des plus grands Génies; ils ne sauroient, non plus que les médiocres, contenter tout le monde. Il y a cependant un bon nombre de Persones judicieuses, qui trouvent ce Livre très bon, & qui sont charmées qu'on leur ait aplani le chemin, pour arriver à *Newton*. Ce Philosophe Anglois a aujourd'hui en *France* plus d'Admirateurs & de Disciples, que n'en eurent jamais tous les Philosophes ensemble; ce qui durera sans doute; jusqu'à ce que quelqu'autre nouveau Siftème ait pris la place du sien, & le mette dans le décri où sont tombez ceux qui l'ont précédé. Telle est la vicissitude des choses de ce Monde: Elles n'ont qu'un tems, après quoi elles disparoissent, pour faire place à d'autres Nouveautés, qui leur succèdent & qui passent demême.

Un autre petit Livre traduit de l'Anglois, intitulé, *Considérations sur le Commerce & la Navigation de la Grande Bretagne*, vient aussi



aussi de paroître. Cet Ouvrage est rempli de Projets nobles & sensés, de vûes profondes & étendues, & d'une Politique, qui est d'un très grand usage. La Traduction est de Mr. *Secondat*, Fils de Mr. le Président de *Montesquieu* : Elle lui fait beaucoup d'honneur, & on a lieu d'espérer, qu'il se distinguera un jour dans la République des Lettres, comme son Illustre Père.

On vient encore de doner en trois Volumes une *Histoire des Révolutions de l'Etat de Gènes, jusqu'en l'Année 1748*. Le Stile de l'Auteur est assés net, aisé & élégant; mais il est foible & sans liaison. Il ne fait que narrer, & il semble qu'un peu de patétique étoit nécessaire, pour relever des Faits assés uniformes, & qui ne sont pas toujours intéressans. Il auroit pû faire voir, coment les Révolutions qu'il écrit, avoient influé sur les Affaires générales; ce qui auroit ôté à son Ouvrage l'air sec & décousu que l'on y trouve. Un des Morceaux des plus curieux & des plus aprofondis de cette Histoire, est la Conjuraton, tramée en 1547. par *Jean Louis de Fiesque*, qui étoit de l'une des quatre principales Maisons de *Gènes*. Il est vrai que l'Auteur, dans cet endroit, n'a presque fait que copier ce que le Cardinal *de Retz*, qui a autrefois si bien traité ce sujet, en avoit écrit.

écrit. Pour ce qui concerne la dernière Révolution de *Genes*, par laquelle cette Histoire finit, on en fait plus que cet Ecrivain n'en a osé dire, & il y a peu d'Evénemens intéressans, que l'on n'ait vû dans les Nouvelles publiques. Entre les Faits anciens & modernes qui y sont rapportez, il y en a deux frans par leur singularité.

Le premier est celui de *Sampietro d'Ornano*, dit *Bastelica*, qui travailla avec tant d'ardeur, en 1560. à foustraire les *Corfes*, ses Compatriotes, à la Domination des *Genois*, qu'ils suportoient déjà alors très impatiemment. Pour mettre son Epouse à couvert des accidens presque inévitables dans ces Révolutions, *Sampietro* la mena avec lui en *France*, où il alloit solliciter du secours. N'ayant pu en obtenir, il passa à *Constantinople*, pour en demander à la *Porte-Ottomane*. Pendant ce Voïage *Sampietro* aprit, que *Vantina d'Ornano*, son Epouse, avoit pris la résolution d'aller à *Genes*, soit qu'elle voulût retourner de là dans l'*Isle de Corse*, sa Patrie, soit qu'elle voulut ménager une réconciliation entre son Mari & les *Genois*, qui avoient mis sa tête à prix. Pour cet effet, elle s'étoit embarquée à *Marseille*; mais *Sampietro*, aiant été informé de sa résolution, dépêcha promptement vers elle un de ses Amis, qui, s'étant jetté dans une Felouque, la joignit à la hau-

teur d'*Antibes*, & la ramena à *Aix*. *Sampietro* s'y rendit, à son retour de *Constantinople*, & lui ordonna de le fuivre. Le Parlement d'*Aix*, come s'il eût eu un pressentiment de ce qui devoit arriver, s'oposa à son départ. Mais cette généreuse Epouse voulut fuivre son Mari, malgré toutes les opositions qu'on y aporta. Il la ramena à *Marseille*, où il la tint renfermée dans sa Chambre, pendant trois jours, au bout desquels, il lui déclara, qu'il falloit mourir, pour expier le prétendu Crime qu'elle avoit comis, selon lui, en voulant le réconcilier avec les *Génois*. Cette Dame, n'ayant pu lui faire entendre raison, sur ce point, se résolut à la mort, avec une fermeté au dessus de son Sexe, & lui demanda, pour toute grace, que, puis qu'il étoit le seul Home, qui l'eût jamais touchée, elle ne reçût point la mort d'une autre main que de la sienne. *Sampietro*, sans être atendri de cet excès d'amour, lui délia ses Jarretières, avec lesquelles il l'étrangla.

Le second Fait, qui est récent, est aussi héroïque, que celui que l'on vient de rapporter est barbare. Le voici. En 1746. les *Autrichiens* s'étant rendus Maîtres de la Ville de *Genes*, exigèrent, que le Sénat envoiât au Comandant de *Savone* ordre de se rendre. Le Marquis *Augustin Adorno*, d'une des plus

anciennes & des plus illustres Familles du Pais, & qui a doné des Doges à cette République, ayant reçu cet ordre, répondit à celui qui le lui aportoit : *Je me suis toujours fait gloire d'obeir aux ordres du Sénat, tant que ma Patrie a été libre; mais puis qu'elle ne l'est plus, je ne puis me résoudre à obeir à des ordres dictés par ses Oppresseurs.* Charmé de voir que la noblesse de ses sentimens avoit passé dans tous les Officiers de la Garnison qui étoit à ses ordres, & même parmi les Soldats, il leur distribua à tous, à proportion de leur rang & de leur ancienneté, son Argent & les Efets qu'il avoit; après quoi, il leur lût son Testament, par lequel il instituoit les Femmes & les Enfans de ses Officiers & Soldats, Héritiers de tous ses Biens, qui sont fort considérables, en cas qu'il périt, come il y étoit résolu, sous les ruines de cette Place, pour la défense de laquelle il étoit déterminé à répandre jusqu'à la dernière goutte de son Sang.

Un Libraire de la Haie vient d'enrichir le Public d'un Ouvrage très intéressant, & qu'on peut apeller un vrai Trésor : En voici le Titre : *Plan pour réformer la Justice; que S. M. le Roi de PRUSSE a dressé, par ses propres lumières, & par lequel la Procédure est réglée de telle manière que dans le terme d'un An,*

*tous les Procès sont jugez en première, seconde & troisième Instance. A la Haie 1750.*

Après la Peste & la Guerre, le plus grand fleau, qui afflige la Société, est celui des Procès. Mais ce qui rend encore ce fleau plus redoutable, ce n'est pas tant l'esprit de discord, de jalousie, & de cupidité, qui anime les Plaideurs, come c'est la paresse, l'esprit de chicane, de malignité, d'intérêt, & tant d'autres passions qui ne se rencontrent que trop souvent dans ceux qui sont préposés pour défendre, ou même pour juger les différens. Loin de travailler à finir ou à décider promptement les Procès, & à faire rendre à un chacun la Justice qui lui est due, on travaille au contraire à les embrouiller, on les traîne en longueur, & par des frais immenses, on conduit enfin les Plaideurs à l'Hôpital.

„ Un abus si généralement répandu, &  
 „ dont les suites sont si funestes à la Société,  
 „ n'a point échappé, *dit une Savante Plume,*  
 „ *en parlant de cet excellent Ouvrage,* à la  
 „ pénétration & à la vigilance d'un Prince  
 „ né pour le bonheur de ses Peuples, & qui  
 „ par l'amour qu'il leur porte, par les soins  
 „ paternels qu'il prend de leur félicité, mé-  
 „ rite encore plus les éloges de toute la Ter-  
 „ re, que par les glorieuses Conquêtes, qui  
 „ ont signalé les comencemens de son Règne.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à jeter les yeux sur ce *Plan de Justice* & sur les heureux effets qu'il a produits dans les Etats de S. M. Pr. Il seroit à souhaiter, que tous les Souverains l'adoptassent & le fissent exécuter.

C'est un des meilleurs moyens, dit encore le même Auteur, pour se faire adorer, comme Lui, de leurs Sujets, dont la félicité doit faire leur plus sérieuse, & même leur unique occupation.

ROIS, suivez toujours les exemples  
 Du DIEU dont Vous tenez le jour ;  
 Avant de mériter nos Temples,  
 Il a mérité notre Amour.  
 Sachez que l'aveugle Fortune  
 Peut faire d'une Ame comme  
 Un Héros par tout admiré ;  
 La seule Vertu profitable,  
 Généreuse, tendre, équitable,  
 Peut faire un Héros adoré.

## ROMANS NOUVEAUX.

IL a paru depuis quelques Mois à Paris, divers petits Romans, assez amusans : Nous donnerons ici l'Analyse de quelques uns.

*Le Masque.* C'est le titre d'un de ces Romans nouveaux. En voici le sujet. Une Inconnue écrit un Billet au Chevalier de \*\*\*,

dont elle est devenue amoureuse. Ce Chevalier est conduit mystérieusement dans un Appartement, où tout annonce la magnificence & la galanterie de la Dame qui l'habite. Après y avoir passé quelque tems à attendre, il y voit enfin paroître la Personne pour laquelle on l'a fait venir; mais elle est masquée. Le Chevalier, en devient amoureux, quoi qu'il remarque en elle mille étourderies, mille vètileries, & diverses choses peu à propos insprer de l'Amour; il demeure même constant jusqu'au jour, qu'étant dans un Cercle; il y voit la belle *Emilie*. Là beauté de cette jeune Personne, & l'Amour qu'il prit pour elle, lui rendent bientôt désagréables les empressemens & les caprices du *Masque*; mais pour ne pas perdre ces deux Objets, après lesquels il court tout à la fois, il faloit ménager l'Inconnue, en cherchant en même tems à se faire aimer de la belle *Emilie*. En conséquence les Rendez-vous avec le *Masque* n'étoient plus, ni si fréquens, ni si vifs, ni si galans. Le Cœur du Chevalier étoit partagé entre ces deux Beautés. Enfin, au moment que le Chevalier s'y attend le moins, l'Inconnue, après l'avoir éprouvé pendant quelque tems, & s'être assez bien divertie de lui, lui déclare, qu'elle est prête à se faire conoître. Elle se démasque aux yeux du Chevalier, qui est agréablement surpris de voir,

que le *Masque*, qui l'avoit d'abord rendu amoureux, est la belle *Emilie* elle même, pour laquelle il est si passionné. L'idée de ce Roman est ingénieuse; tous les incidents qui s'y trouvent sont très naturels, & les bienfécances y sont fort respectées; ce qui fait qu'on le lit avec plaisir.

Le second Roman, dont nous allons donner une idée, est intitulé: *Kara-Mustapha & Bach-Lavi*. Le Héros de ce Livre, fameux par le Siège de *Vienne*, étoit Fils du Grand Visir *Achmet Rupiogli*. Il fût élevé dans le Serrail, avec MAHOMET IV. Comme il étoit d'une humeur & d'une figure agréables, & très bien fait, il plût à *Zencoub* Mère de ce jeune Prince, & à *Bach-Lavi*, sa Soeur, qui étoit née d'une autre Mère. La Sultane n'oublia rien pour gagner le Cœur de son jeune Amant. Les expressions les plus tendres, les sentimens les plus vifs, les plus galantes caresses, tout étoit prodigué. Cet Amant, qui étoit fin & très spirituel, voioit d'un œil tranquille toutes ces démarches; mais il en conservoit cependant toute l'énergie, pour les rendre à *Bach-Lavi*, sa jeune Maitresse, à qui il les répétoit avec plaisir. Ce Commerce tendre, d'un côté, & tout à fait indifférent, de l'autre, ne pouvoit pas durer long-tems, sans que *Zencoub* en eut connoissance. Voiant son Cœur & sa faveur balancé par sa Rivale,



elle chercha à s'en défaire, & la maria à *Kaluk-Assan*, Bassa d'*Alep*, qui l'emmena aussi-tôt après son Mariage dans son Gouvernement. Comme les sentimens de ces nouveaux Epoux n'étoient point réciproques, leur union ne fût pas à beaucoup près aussi heureuse ni aussi agréable qu'étoit le sort de *Zencoub*, qui, par cet éloignement, possédoit tranquillement son cher *Mustapha*. Elle en jouit jusqu'au moment que la sublime Porte fût instruite qu'*Assan* méditoit une Révolte. *Mustapha* fût celui qu'on choisit pour prévenir le malheur dont l'Etat étoit menacé par cette Rebellion. *Zencoub*, informée trop tard de cette nouvelle, ne pût empêcher le départ de son Amant. Il partit pour *Alep*, & ne revint de son expédition, qu'avec la tête du Bassa, & en ramenant la Femme de ce Gouverneur infortuné. Peu sensible au triste sort d'un Mari, qu'elle n'avoit pas aimé, elle se laissa enlever par son Amant. *Mustapha* renouïa avec cette aimable Veuve, qu'il aimoit passionément & dont il possédoit le Cœur. Il eût à combattre, non seulement la jalousie de la Sultane *Zencoub*, mais aussi celle d'une Epouse qu'il avoit pris après le Mariage de *Bach-Lavi*. Ces deux Dames ne pouvant plus retenir *Mustapha* dans leurs chaînes, en conçurent un ressentiment des plus vifs, qu'elles dissimulèrent jusques à ce

qu'il se présentât une occasion propre à satisfaire leur Vengeance. Elles la trouvèrent & la faifirent bien-tôt. Les malheurs qui lui arrivèrent devant *Vieme*, exagérés par deux Femmes jaloufes, furent plus que fuffifans pour faire périr *Mustapha*. *Bach-Lavi* ne furvécut pas long-tems à fon tendre Amant. La douleur de s'en voir privée pour jamais l'emporta en très peu de tems. Il y a des fiftuations paffables dans ce Roman; mais on n'y trouve pas affés d'imagination & de goût.

Melle. de *St. Fbulier*, Auteur du *Porte-Feuille rendu*, qui parût l'Année dernière, vient de donner *Les Caprices du fort*. Cette Demoifelle, qui eft parfaitement belle, & qui a le Cœur fenfible, devroit donner de bones Productions dans ce genre, & elles devroient recevoir un acueil gracieux du Monde galant; car qui peut mieux peindre l'Amour, qui eft l'Ame de tous les Romans, que l'Amour même? Voici l'Analyfe de celui qui eft intitulé, *Les Caprices du fort*. *EMILIE*, jeune Perfone, née d'un Mariage fecret, privée, avant que de naître, & de fon Père, par un malheur qui l'avoit forcé d'aller chercher un Azile hors de fa Patrie, & de fa Mère, qui en mourut de chagrin, eft élevée à la Campagne par fa Nourrice, come Fille d'un Paifan. Mme. de *Rambel*, Femme de Condition, qui la voit, prend du goût pour elle, l'adopte.

en quelque façon pour sa Fille, & la met dans un Couvent pour lui donner de l'Education. Mr. de *Tresleux*, Amant de Mme. de *Rambel*, vient à aimer la jeune *Emilie*, & une Sœur Religieuse, qu'il a dans ce Couvent, lui facilite les moyens de l'entretenir de son Inclination. Sur ces entrefaites Mr. de *Tresleux* est obligé de partir pour son Régiment. Il laisse la jeune *Emilie* exposée aux persécutions de Mme. de *Rambel*, qui s'étoit aperçue qu'elle étoit sa Rivale. Pour s'en défaire elle veut la marier. Avant que ce Projet puisse s'exécuter, Mr. de *Tresleux* revient à Paris. Il s'étoit flaté d'avoir inspiré de l'Amour à *Emilie*, mais il s'aperçoit qu'elle n'a pour lui que de l'Amitié. Croiant la servir, en adoptant les idées de Mme. de *Rambel*, il trouve un jeune Home aimable, auquel on fait un sort heureux & très avantageux en faveur de son Mariage avec *Emilie*. Une Terre de Me. de *Rambel* est choisie pour la Cérémonie; mais la Nuit du Jour où elle se devoit faire, *Emilie* est enlevée par le Chevalier d'*Anville*, Amant qu'on ne lui connoissoit point. L'Époux à qui on l'avoit destinée, court après le Ravisseur, l'atteint & le tue. *Emilie*, au désespoir de la mort de son Amant tue aussi son Meurtrier. Le Marquis de *Tresleux*, aiant appris que le jeune Home qui devoit épouser *Emilie* étoit son Fils, se rend chez Me. de

*Rambel*, mais il trouve ce Fils mort; & par d'autres Eclairciffemens qu'on tire de la Nourrice, il vient auffi à reconoitre qu'*Emilie* est fa Fille. Il se trouve, dans ce Roman, quantité de faits mis dans un ordre très naturel, écrits avec délicateffe, & qu'on lit avec plaisir; mais la catastrophe ou le dénouement, qui est terrible, ne produit pas, faute de préparation, l'effet que l'on en attend, & les reconnoiffances, qui s'y font avec froideur, n'intéressent que foiblement pour les Malheureux.

## S P E C T A C L E S.

**L**Es Pièces Nouvelles qui ont paru à l'Opéra & à la Comédie Françoisé à Paris, en Décembre, en Janvier & en Février y ont attiré un grand concours de monde, & elles ont occasioné des Epigrammes, des Satires & des Historiettes plaifantes, qui ont diverti le Public.

Le nouvel Opéra mis au Théâtre, est intitulé *Zoroastre*. Les paroles font de Mr. *Cabufac*, & la Musique est de Mr. *Rameau*. Bien des Gens ont été surpris, que le Poète se foit avifé de choisir ce Sujet. „ Un Philo-  
 „ phe, ont-ils dit, un Législateur, un des  
 „ premiers Sages de l'Antiquité, paroître à  
 „ l'Opéra, y venir débiter une Morale luxurieuse, y jouer le Rôle d'un *Médor*,

„ d'un *Amadis*, y prendre part aux Danfes  
 „ éféminées d'une Troupe de Courtifanes,  
 „ dont tous les pas, les fauts, les gèstes,  
 „ & les regards infpirent toute autre chofe  
 „ que la fageffe, venir s'y mêler avec une Lé-  
 „ gion de Sorciers, qui veulent l'entraîner  
 „ avec eux au Sabat! Où eft le bon fens,  
 „ où eft la vrai-semblance, où eft le refpect,  
 „ que l'on doit à la Philofophie & à la véné-  
 „ rable Antiquité? Si Mrs. les Poetes con-  
 „ tinuent de fe donner ces licences, ils feront  
 „ faire, au premier jour, les mêmes folies  
 „ à *Solon*, à *Licurgue*, au Divin *Platon*, à  
 „ *Caton d'Utique*, & à tous les plus graves &  
 „ les plus refpectables Personages de l'Anti-  
 „ quité." D'autres avancent, qu'ils font  
 charmés devoir un peu dérider le front à ces  
 graves Anciens, à qui l'Hiftoire done un air  
 fi rebarbatif. Une Déclaration amoureuse  
 dans la bouche de *Caton*, un *Solon* épris des  
 charmes de la *Lyonois*, un *Licurgue* féduit par  
 la beauté de la voix de *Jélot*, un *Platon* en-  
 chanté par les tendres regards de la *L'Anis*,  
 tout cela feroit pour eux, difent-ils, un Spec-  
 tacle des plus agréables. Quoi qu'on eût do-  
 né nombre de Réprésentations de cet Opéra,  
 tout Paris y couroit encore en foule. La plû-  
 part ne goûtent cependant pas les paroles;  
 on trouve la Musique baroque & médiocre  
 dans le cours de la Pièce; mais admirable

dans les Chœurs. En échange, les Décorations, les Machines, les Illuminations, les Habillemens, tout y est d'un goût, d'une magnificence & d'un éclat, qui surpassent tout ce qu'on a jamais vû de plus beau en ce genre. C'est par là, de l'aveu des Spectateurs, que cette Pièce brille & se soutient. Tous les Connoisseurs regardent en particulier la Décoration du V. Acte, come un Chef-d'œuvre d'Architecture & de magnificence. Elle représente un Temple superbe, dont les Colones canelées sont d'or & ornées de quantité d'Escarboucles & de Rubis, qui jettent un éclat pareil à celui du feu le plus brillant & le plus vif. Ces Colones, posées sur des Bases & surmontées par des Chapiteaux de ce Métal précieux, portent des Voutes ornées de Mosaiques, dont le fond, qui est verd, est relevé par des compartimens d'or & d'argent, qui font un coup d'œil admirable. Un Dôme, dont la grandeur & la hauteur paroissent immenses, forme le Sanctuaire, qui est séparé du reste de l'Edifice, par une Balustrade d'or; & au milieu de ce Sanctuaire est un magnifique Autel, sur lequel on voit brûler le Feu sacré. Enfin aux deux côtés de ce Temple, on voit de superbes Galeries, qui sont ornées de Guirlandes de Laurier, de Mirte & de Fleurs. C'est dans ce magnifique Temple, que se fait la Cérémonie du Couronnement &

du Mariage de *Zoroastre* avec sa Princesse. Toute la Musique de cette Pompeuse Cérémonie est admirable, au jugement de tout le monde. Mais outre la magnificence dont on vient de parler, on y trouve rassemblé tout ce qui peut faire la plus vive impression sur les sens: Enchantemens, Tonnerres, Pluies de feu, Embrasemens, Tremblemens de terre, Chûtes d'Edifices, Combats de Démons aeriens & terrestres, Danses de Furies; enfin, l'Auteur du Poëme y a déchainé tous les Monstres de l'Enfer & employé les quatre Elémens, tant pour amuser les Spectateurs, que pour exciter, par tout ce Bachanales, la Verve Musicale de Mr. *Rameau*.

Malgré les défauts que les Critiques trouvent à cet Opéra, toutes les Réprésentations y ont attiré un si grand concours, que souvent on ne pouvoit pas y entrer. Un jeune Seigneur Anglois s'étant présenté pour avoir une Place dans les Balcons & successivement dans les Loges, dans l'Amphithéâtre, &c. come on lui répondit par tout, que les Places étoient retenües: *Voilà, dit-il, la chose la plus singulière & la plus étrange que j'aie vüe de ma vie! Je n'entre dans aucune Maison, que je n'y entende dire mille horreurs de cet Opéra. J'y viens six fois de suite, & je ne puis pas y trouver place. Il n'y a que des François au Monde capables de ces contradictions.*

Voici quelques Epigrammes, que l'on a répandu contre cet Opéra.

*Ombre de Pélégrin \* fors du fond du Ténare,  
 Pauvre Rimeur siflé si long-tems & si haut,  
 L'Opéra t'a vengé, ta gloire se répare :  
 Le Poète Gascon \*\* à qui l'on te compare,  
 Est au dessous de toi, plus que toi de Quinaut\*\*\*.*

### AUTRE EPIGRAMME.

*Autrefois de Rameau l'on critiquoit le chant ;  
 L'un le vouloit plus noble , & l'autre plus  
 touchant ;*

*Quelques uns dans sa symphonie  
 Le trouvoient Home de génie ;  
 D'autres pour le juger atendoient qu'il fût mort :  
 Graces à Cabusac , tout le monde est d'accord.*

Cet Opéra a occasioné beaucoup d'autres Vers. Une des plus belles Danseuses de ce Théâtre faisoit dans *Zoroastre* le Rôle de la Haine. Cette particularité fit naitre les Vers qui suivent.

*Charmante Lyonnois , dans le triste séjour ,  
 Où l'Art d'Abramane † t'entraîne ,  
 Tu fais de vains efforts , pour inspirer la Haine ;*  
*Tes*

\* L'Abé Pélégrin , Poète qui a beaucoup travaillé pour l'Opéra, dont il étoit surnommé le Patriarche.

\*\* Mr. de Cabusac , Auteur des paroles de *Zoroastre*. Il est de Montauban.

\*\*\* Poète , qui a fait les paroles des plus beaux Opéras de Lull.

† Fameux Magicien , Rival de *Zoroastre*.



Tes yeux n'inspirent que l'Amour.  
 En Monstres tels que toi, si le Ténare abonde,  
 Tout va changer dans l'Univers,  
 Et l'on verra bien-tôt le Monde,  
 Chercher les Cicux dans les Enfers.

ENVOI à Melle. Lyonnaise.

L'Epigramme pourra te paroître imparfaite,  
 Ce n'est pas mon Esprit, c'est mon Cœur qui l'a  
 faite.

On voit par ces Vers, que quoi que les Filles de l'Opéra soient passées sous la Direction des Magistrats de la Ville de Paris, elles ne continuent pas moins à faire des Conquêtes; ce que toutes les Réformes du Monde ne pourroient pas empêcher. En effet le moyen de ne trouver que des insensibles aux charmes d'une belle Personne, qui les étale si avantageusement? On pourroit aussi-tôt prétendre empêcher le Soleil de briller aux yeux de ceux qui le regardent & d'échauffer tout ce qui est exposé à ses rayons. La chose est si impossible, que l'on assure, qu'un Chef même des Directeurs de la nouvelle Réforme, n'a pu s'en défendre, & a été obligé de se rendre aux attraits de Melle. L'Anis, une des Filles de ce Théâtre.

La Tragédie d'Aristomène, qui a paru depuis peu sur le Théâtre François est de Mr. *de la Motte*.

*Marmontel*, jeune Auteur de qui nous avons eu occasion de parler dans notre dernier Journal, à l'occasion de son Combat avec Mr. *Fréron*. Depuis long-tems il n'y a pas eu de Pièces au Théâtre, qui ait reçu plus d'applaudissemens, & qui les ait, *dit-on*, mieux mérités. C'est une justice, que l'on doit rendre au Talent poétique de Mr. *Marmontel*, qui a encore mieux réuissi dans cette Tragédie que dans celle de *Denis le Tiran*, qu'il donna l'Année dernière, & qui eût un grand succès. Voici même à cette occasion ce que l'on écrit de *Paris*.

» Par ces deux Pièces, (*Denis le Tiran* &  
 » *Aristomène*) ce nouvel Elève d'*Apollon* nous  
 » fait espérer, que nous verrons encore bril-  
 » ler, pour quelque tems, la gloire du Théa-  
 » tre François, que les *Euripides* & les *So-*  
 » *phocles* de notre Siècle ne sont plus en état  
 » de soutenir; car

» *Malgré tous leurs efforts, la Vieillesse ennemie,*  
 » *Afoiblissant l'éclat de leur brillant Génie,*  
 » *Ne nous présente plus dans leur caducité,*  
 » *Qu'un reste languissant de ce qu'ils ont été.*

» Telle est, *ajoute-t-on*, la triste & fâcheuse vi-  
 » cissitude des choses d'ici bas, tant dans l'or-  
 » dre spirituel que dans le matériel. Tout  
 » change, tout dépérit, tout passe, tout dispa-  
 » roit enfin, pour faire place à d'autres Etres,  
 » qui seront chassés à leur tour, par d'autres

„ qui leur doivent succéder. C'est ainsi que le  
 „ grand & sublime *Corneille* se vit obligé de cé-  
 „ der sa place au tendre & aimable *Racine*, qui  
 „ fût remplacé par le sanguinaire *Crébillon*. Ce  
 „ dernier se vit éfacé par le brillant & pom-  
 „ peux *Voltaire*, qui se voit égalé, quelques  
 „ uns disent surpassé, par *Marmontel*; & celui-  
 „ ci le sera de même par quelqu'autre. . . .

Tout *Paris* s'est porté en foule aux Réprésen-  
 tations d'*Aristomène*, & les Connoisseurs  
 affûrent qu'elle mérite le grand acueil qu'on  
 lui a fait. *Aristomène* y joue en éfet un beau  
 rôle, quoi qu'il soit un peu singulier. Il y  
 paroît come un des plus grands Philosophes  
 & des plus grands Capitaines de l'Antiquité.  
 Par cette Remarque & par celles que l'on a  
 faites sur l'Opéra de *Zoroastre*, on voit, que  
 le goût de la Philosophie gagne jusqu'aux  
 Théâtres. Chacun a admiré ce grand Phi-  
 losophe & ce grand Général des *Messéniens*,  
 quoi qu'il y ait un petit nombre de Critiques,  
 qui prétendent, qu'il ne soutient pas ce dou-  
 ble Personage sur la fin de la Pièce, où il ne  
 fait pas voir, selon eux, la même fermeté,  
 le même génie & la même bravoure qu'il fait  
 d'abord paroître. Mais quand cela-feroit, tout  
 Lecteur ou Spectateur judicieux,

Pour voir quelque défaut dans un brillant  
 Ouvrage,

Ne lui refuse pas pour cela son suffrage.

Dans les premières Représentations, une Dame de la première qualité fut si enchantée de divers beaux endroits qui se trouvent en très grand nombre dans cette Pièce, que non contente d'y applaudir, elle dit assés haut, que si elle connoissoit l'Auteur, elle lui doneroit de bon cœur un baiser, pour lui marquer combien elle étoit satisfaite de lui. Un des Amis de Mr. Marmontel, qui étoit dans une Loge voisine, crût devoir lui donner avis de la bonne fortune que sa Pièce alloit lui procurer. Il va pour cet effet trouver ce Poete dans les Couliſſes, où il étoit à folatrer avec une des plus jolies Actrices, & où il savouroit à longs traits l'encens flateur, qu'on lui prodiguoit de toutes parts. Il lui fait son rapport, & lui peint avantageusement la beauté de la Dame, qui étoit si bien disposée en sa faveur. M. Marmontel, déjà enyvé par la fumée de l'encens qu'il recevoit, & agréablement flaté par la galante Nouvelle qu'on lui annonçoit, ne douta point que cette belle Dame ne fût dans des dispositions très favorables pour lui. Il vole à la Loge dans laquelle elle étoit, se fait conoitre pour l'Auteur de la Pièce qui lui a fait tant de plaisir, & la somme d'effectuer la promesse qu'elle venoit de faire. La Dame peu acoutumée à être abordée si cavalièrement, fût surprise d'un tel compliment. Elle le reçût avec cet air majestueux qui impose le respect aux

aux Persones qui s'en écartent, & qui oublient leur état. Non contente de l'avoir ainsi humilié, elle lui rit au nez d'une façon à déconcerter l'Homme du monde le plus insatiable de sa Personne. Cette mortification fut une preuve pour Mr. *Marmontel*, que les plaisirs, même les plus flatteurs, ne sont pas exempts d'amertume. On a représenté aussi, le Mois dernier, la Nouv. Tragédie d'*Oreste*, par M. de *Voltaire*. Nous en donnerons une idée le Mois prochain.



O D E Anacréontique par Mr. D'ARNAUD.

**C'**est l'Amour qui me fait écrire,  
 C'est l'Amour qui me fait parler;  
 Il est juste que qui m'inspire,  
 De ses Dons aime à me combler.

L'autre jour cet aimable Maître,  
 Avec un sourire charmant,  
 Me dit, je voudrois reconoitre  
 Ton zèle & ton attachement.

Choisi de mon Aile volage,  
 Ou de mon Flambeau radieux;  
 Que mon Carquois soit ton partage,  
 Ou mets mon Bandeau sur tes yeux.

Garde Amour ton Aile légère,  
 Ah! loin de vouloir voltiger;  
 Qu'un nouveau veud à ma Glicère,  
 S'il se peut vienne m'engager.

Ton Flambeau me seroit contraire,  
Doit on éclairer le Plaisir ?  
Vu de trop près, il fait moins plaire,  
Et satisfait moins le Desir.

De ton Carquois ferois-je usage ?  
Et quel trait aurois-je à lancer ?  
Glicère accepte mon hommage :  
Je n'ai plus de Cœurs à blesser.

Mais le Secret est nécessaire,  
Amour éloigne ton Flambeau ;  
Pour un si délicat Ministère,  
Il me suffit de ton Bandeau.



A Mr. le Lt. Col. P\*\*\* sur son Mariage.

L'Himen, à cette fois, a très bien réüssi,  
Et s'il en fût jamais, ce Couple est assorti.

ABRAM... O! Ciel, quel nom sur les bords  
d'Hipocrène !

Il est propre à glacer la plus bouillante veine...  
Malgré ce nom trop Juif, Abrara est bien nanti :  
Plus d'un Rival, sans doute, est jaloux de  
l'Aubaine.

Come le Patriarche, il a su se pourvoir ;  
Aussi bien que SARA, JULIE est belle à voir.  
Que d'un Peuple nombreux, ils deviennent la Tige.  
Et pour vaquer aux soins qu'un si grand but exige,  
Qu'ils se trouvent souvent tendrement bec à bec ?  
Dieu garde l'un d'Agar, l'autre d'Abimélec.

NEUCHÂTEL



## E N I G M E.

**M** On Art est dit-on, fort antique,  
 Et quoi qu'en dise la Critique  
 Je suis un des plus beaux de tous ;  
 Lecteur je m'en raporte à vous.  
 A la Ville, à la Cour, je suis toujours d'usages ;  
 C'est moi qui produis les curieux Ouvrages ;  
 Je suis utile en Guerre en Amour, en Procès.  
 J'ai souvent mis au jour, les plus afreux forfaits ;  
 Vérités, faussetés, sont pour moi même chose ;  
 Je fournis aux Censeurs des sujets à leur glose.  
 Je suis dans l'Univers stablement établi.  
 Quelque habile & savant que devienne un  
 Auteur,  
 Fut-il beau Profateur, fut-il Maître Rimeur,  
 Sans mon secours, hélas ! il reste dans l'oubli.  
 Je donne des Louanges & je dis des Injures ;  
 J'ai l'art de peindre au vrai, d'imiter la Nature.  
 Artisans, Roturiers, Marchands & Grands  
 Seigneurs,  
 Prélats, & Maltotiers, ressentent mes faveurs.  
 Aux Petits, come aux Grands, je suis très né-  
 cessaire ;  
 Sans moi je ne crois pas qu'on puisse faire Affaires  
 C'est moi qui dévoilai les mystères des Dieux.  
 A ces traits aisément tu pourras me conoitre.  
 Je voudrois me cacher, pour ne jamais paroître,  
 Mais cependant, Lecteur, tu me vois sous tes yeux.



## T A B L E.

<b>R</b> éponse de M. de Bochat à des Observations critiques sur ses Mémoires concernant les Antiquités de la Suisse.	Pag. 99
Remarques sur la Bataille de Créci, rapportée dans l'Hist. de Suisse par Mr. d'Alt.	138
Lettre de Mr. le Conseiller Cuenz, aux Editeurs.	160
Ouvrages nouveaux.	174
Analise de quelques Romans, qui viennent de paroître.	182
Particularités curieuses sur Zoroastre, Opéra, & Aristomène, Tragédie, Pièces nouvelles.	188
Ode Anacréontique, de Mr. d'Arnaud.	197
Vers sur le Mariage de Mr. le Lieutenant Colonel P***.	198
Enigme.	199

## ERRATA de JANVIER.

Pag. 19. lig. 2. Heameron, lisés, Hexameron.